

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	09	SOCIAL	02	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	07	ECONOMIE	02	RURAL	08

N° 2260

8 Mars 2021

8 March 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	001/ACO/CTRA/SG/ST/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/C-TOUROUA/CIPM-BE/2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CTRA/SG/ST/CIPM/2021 DU 08/02/2021 RELATIVE A L'ACHAT D'UN VEHICULE PICK-UP POUR LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.« EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	Reference	01/DC/HYDRAC/CIPM/2021 du 04/03/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HYDRAC/CIPM/2021 DU 04/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2021 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-03-2021
3	Reference	002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2021 Lire
	Titre/objet	LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF _026_/N°002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2021 DU 04 MARS 2021 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MONSIEUR/MADAME LE DIRECTEUR DE ETS CALIS & SONS ENTERPRISE YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 698 18 23 96STE MBENTI ET FILS SARL YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 699 96 65 08ETS E-SOFT CORPORATION YAOUNDÉ-CAMEROUN BP : 11771 ; TEL : 699 85 44 34ETS AFOWAIN ENTREPRISE YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 677 12 10 65CARMEL PRINT SARL YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 672 91 62 40ACCESS SARL YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 699 30 32 83
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-04-2021
4	Reference	00000162./MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS Lire
	Titre/objet	AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°...00000162./MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS DU 03 MARS 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONDUITE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DE FAISABILITÉ DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT 2020-2030 (SND30)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-04-2021
5	Reference	00005/E/2 / ASMI / MINHUI / 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00005/E/2 / ASMI / MINHUI / 2021 DU 04MARS 2021POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DELA CELEBRATION AU CAMEROUN DE L'EDITION 2021 DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT DANS LA VILLE DE LIMBE.« EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-03-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	002/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021 L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPE ELECTROGENES CAPOTES ET INSONORISES DE 33 ET 44 KVA POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREALIER
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-03-2021

7

Reference	001/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'OFFICE CEREALIER
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-03-2021

8

Reference	ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 AUX APPELS D'OFFRESLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'AVIS DE CONSULTATION CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL SUIT : DOSSIER DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET À L'ANRP
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°002/DC/ANRP/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VIDEO-CONFERENCE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-03-2021

10

Reference	00006/E/2/ASMI/MINH DU/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊTN°00006/E/2/ASMI/MINH DU/2021 DU 04 MARS 2021POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATIAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA 40E ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE SHELTER AFRIQUE AU CAMEROUN.« EN PROCÉDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-03-2021

11

Reference	021/00004/AONO/MINFI/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°021/00004/AONO/MINFI/CIPM/2021 DU 01ER MARS 2021POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA COMPTABILITE-MATIERE (CFPCM) DU MINISTERE DES FINANCES
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	31-03-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	004/AONO/MINMAP/MINTP/C-SAA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINTP/C-SAA/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2021, MINTP
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	02-04-2021

13

Reference	005/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM-CAGII 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/DAONO/CAGII /SG/ST/CIPM-CAGII 2021 DU 01/03/2021 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) CLÔTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE POUKLOUKOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-03-2021

14

Reference	005/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2021, MINDDEVEL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-04-2021

15

Reference	002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DE FAUTEUILS ET CHAISES VISITEURS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION(SUP'PTIC). FINANCEMENT : BUDGET SUPPTIC 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-04-2021

16

Reference	002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 08 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER CITÉ VERTE : ENTRÉE INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNOLOGIQUE - RUSTICK HOME RESTAURANT AVEC BRETELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-04-2021

17

Reference	02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 08/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SIMBANE ET A L'ECOLE MATERNELLE DE LEMBE CENTRE, COMMUNE DE LEMBE-YEZOOM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE DEUX LOTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	31-03-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 08/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES LEMBE II, BANA ET NLOG, COMMUNE DE LEMBE- YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS FINANCEMENT: BIP 2021 DU MINDDEVEL IMPUTATION : IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821 (LEMBE II) IMPUTATION : IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821 (BANA) IMPUTATION : IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821 (NLOG)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-03-2021

19

Reference	001/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 04/03/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE, L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE COMMUNICATION D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE POUR LE PERSONNEL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-04-2021

20

Reference	001/AONO /CDPM-BE/M-C-BASCH/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO /CDPM-BE/M-C-BASCH/2021 DU 03/03/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE DORBA (LOT 01), A L'ECOLE PUBLIQUE DE NASSARAO NGOH (LOT2), A L'ECOLE PUBLIQUE DE PEMGOU (LOT 3), A L'ECOLE PUBLIQUE DE SABONGARI SOUKI (LOT 04) ET A L'ECOLE PUBUQUE DE NARO KOUBADJE (LOT5), COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA RENOU, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-03-2021

21

Reference	004/AONO/MINRESI/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINRESI
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	06-04-2021

22

Reference	014/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/ 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/ 2021 DU 04/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS: CONSTRUCTION PAR WIFI DU CÂBLAGE RESEAU INFORMATIQUE DES POSTES DE TRAVAIL DES BATIMENTS DE MESSA, BASTOS ET DE LA DELÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME CENTRAL DE MANAGEMENT DU RESEAU. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021. IMPUTATION : 55 36 470 04 32 0012 2276
Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
Date de cloture	05-04-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	Reference	000001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 000001 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE.N° D13-24/AOIO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 04/02/2021.MARCHÉS DE BIENS ET SERVICES CONNEXESPOUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS , DES MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES (LOT 1) ET DU MOBILIER DE BUREAU (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTA (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	Reference	002/AONO/M-C-BSCHEO/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	N°002/AONO/M-C-BSCHEO/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NGOUTCHOUMI LOT 1, DE SABONGARI SOUKI LOT 2, DE BOMBOL LOT 3, DE HADDERI LOT 4 ET DE GOLARE LOT 5, COMMUNE DE BASCHEO, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-03-2021
25	Reference	001/AONO/C.MSK/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT001/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 04/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMEJMT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT 1; EPP BIZAIYI, LOT 2: EPP LONG ET LOT 3: EPP MASSENG.TOI 4: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT MODERNE) 4 LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-03-2021
26	Reference	021/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 26 FEVRIER 20201 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) TAPIS MODULE A FOND MOUVANT TYPE FMA POUR LES USINES D'EGRENAGE DE NGONG ET DE KAELE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-03-2021
27	Reference	D1/22/057/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/057/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	Reference	D1/22/058/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/058/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	22/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°22/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 26 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) LOTS DE PIECES MECANIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE MAROUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-04-2021

30

Reference	001/AONO/C-NG/CIPIM/2021 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NG/CIPIM/2021 DU 08 /02/ 2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUKA GAINAKO LOT 1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMAYO- TCHEBOA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-03-2021

31

Reference	002/AONO/MC-NGONG/SG/ST / CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MC-NGONG/SG/ST / CIPM/2021 DU 10/02/2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAFA TCHEBOA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-03-2021

32

Reference	005/AONO/CDME/CIPM/2021 DU 01/03/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.DME/CIPM/2021/ DU 01/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.:BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	08-04-2021

33

Reference	004/AONO/CDME/CIPM/2021 DU 01/03/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO /C.DME/CIPM/2021 DU 01/03/2021 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN VINGT(20) LAMPADAIRES SOLAIRES DU VILLAGE LOUMBOU DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC--MINEE-EXERCICE 2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-04-2021

34

Reference	D1/22/057/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/057/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	Reference	D1/22/058/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/058/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
36	Reference	004/AONO/C.BOGO/CIPM/TBEC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/C-BOGO/CIPM/TBEC/2021 DU 09/02/2021 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE TYPE MINADER ATANKIROU (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE TYPE MINADER AMADAKA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-03-2021
37	Reference	005/AONO/C.BOGO/CIPM/TR/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/C-BOGO/CIPM/TR/21 DU 15/02/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DEBOGO FINANCEMENT : BIP MINH DU 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-03-2021
38	Reference	005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.NRA/SG/ST/CIPM/2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN AIRE D'ABATTAGE ANGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-04-2021
39	Reference	001/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 05/03/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN QUATRE (04) LOTS : LOT 1 : NYATJO CHEFFERIELOT 2 : SONG GWEN (MAKEK)LOT 3 : POUTH KO'OLOT 4 : PAROISSE SAINT JOSEPH ÉPOUX DE MAKONDO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-03-2021
40	Reference	002/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 05/03/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS-EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 CSI DE DINGOMBILOT 2 : CSI D'EBOMBE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-03-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [003/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 06/03/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 06/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN QUATRE (04) LOTS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MANDJAB GARELOT 2 ; ECOLE PUBLIQUE DE NDOKOKLOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE DINGOMBILOT 4 : ECOLE PUBLIQUE DE SEPPE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-03-2021

42

Reference [023/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 04 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE BACHES EN POLYESTER ENDUIT PVC A LA SECURISATION DES PRODUITS DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-04-2021

43

Reference [004/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM - CAGII/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM - CAGII/2021 DU 01/03/ 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS : CARREFOUR 8 -EP LAÏNDE DANYEY - CIMETIERE - WANTOUMI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-03-2021

44

Reference [ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 AUX APPELS D'OFFRESLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL S'UIT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°0001/AONR/ANRP/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE 4X4 PICK UP À L'ANRP

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

45

Reference [ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 AUX APPELS D'OFFRESLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL S'UIT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°0002/AONR/ANRP/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES À L'ANRP

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	001/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTEN° 001/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS (160) AUX ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-03-2021

47

Reference	001/DC/CDME/CIPM/2021 DU 01/03/2021 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION *N°001/DC/C.DME/CIPM/2021 DU 01/03/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINSANTE - EXERCICE 2021 :
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	26-03-2021

48

Reference	000330/D/MINFOPRA/SG/DAG Lire
Titre/objet	DECISION N °000330/D/MINFOPRA/SG/DAG DU 03 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM DU 15 JANVIER POUR LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINFOPRA SUITE À L'INCENDIE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

49

Reference	000331/D/MINFOPRA/SG/DAG Lire
Titre/objet	DECISION N °000331/D/MINFOPRA/SG/DAG DU 03 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM DU 15 JANVIER POUR LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET HYDRAULIQUE DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINFOPRA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

50

Reference	01 Lire
Titre/objet	AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°08/AONO/CBGOU/ SG/CIPM-TBEC/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANDENKOP (ESPACE URBAIN) DANS LA COMMUNE DE BANGOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE. COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE LA DAO SUSMENTIONNÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL S'ENSUIT
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

51

Reference	021/DC/CUB/SG/CAJC Lire
Titre/objet	PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUB/CIPM DU 05 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES NEUFS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 DU 16/02/2021 POUR LAFOURNITURE DE NEUF CENT TRENTE CINQ (935) TABLES BANCS AU COMMUNE DEBOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,REGION DE L'EXTREME NORD
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	11-03-2021

53

Reference	001/A/CIPM/CABAFIII/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/CABAF3/CIPM/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE NGOUEUH-TOLUM DEHDEUH-MBI-SEH JOUOUH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME.EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

54

Reference	N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/jb Lire
Titre/objet	DECISION N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

55

Reference	N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

56

Reference	N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER ENOBITA (FIN CLOTURE GENERAL) – OBAN – LOUMA (5,8KM) ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YEGUE À YEGASSI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINTP POUR LE LOT 1 ET MINADER POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC 16 (SEIZE) LAMPADAIRES SUR L'ITINÉRAIRE LYCÉE CLASSIQUE D'OKOLA – CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de clôture N/A

58

Reference [N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA PHASE 1 - (UN BÂTIMENT R+1 POUR 20 BOUTIQUES, UNE BOULANGERIE, UN ESPACE DE RESTAURATION ET UN BLOC DE 04 TOILETTES), DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDEVEL – EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de clôture N/A

59

Reference [N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE À NKOLESSONG ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE AU MARCHÉ DE LEBOUDI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE – EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de clôture N/A

60

Reference [N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLPOBLO ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER SOUS-PRÉFECTURE D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINADER POUR LE LOT 1 ET MINTP POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de clôture N/A

61

Reference [01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 18/02/21](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FÉVRIER 2021 RELATIF A : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (13) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE (KONTCHA 10, KODJOLI 01, KOLOU 01, MAVO-KOUTINE 01) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62

Reference	02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

63

Reference	03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A:L'ACQUISITION D'UNE CHALOUPE POUR LE FLEUVE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

64

Reference	04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CMA DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

65

Reference	05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021RELATIF AUX :TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE KONTCHA-DJOMBI LONGUE DE 15KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

67	Reference	08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.KTCHA/CIPM-KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

68	Reference	10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01, 02, 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

69	Reference	11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04,05,06/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

70	Reference	06 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DANS LES LOCALITES DE KOUOPTAMO-CENTRE ET BANKOUOP DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

71

Reference	04 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

72

Reference	001 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE TONGA"EN PROCEDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

73

Reference	01 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

74

Reference	05 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

75

Reference	01 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA, PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

76

Reference	05 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

77

Reference	04/AD/CPM/SM /CIPM/SPM/ 2021 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKAMICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA. LOTS 1, 2.3 ET 4 EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

78

Reference	1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	RECTIFICATIF 1 N° 1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 FEVRIER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES ET FOURCHES A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

79

Reference	01/A/CNY/CIPM /2021 DU 26/02/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/CNY/CIPM /2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 01 /AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR L'ACHAT D'UNE BENNE ET DESACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA LE MAIRE DE LA COMMUNE D NYAMBAKA INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES ' I>E LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DAO CI -DESSUS VISÉ :
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

80

Reference	02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 PORTANT PROGRAMMATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE CERTAINES OFFRES
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

81

Reference	ADDITIF N° 001 : Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001 :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE;- LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

82

Reference	001 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE RURALE BITCHOUA.NORD-GABON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST*EN PROCÉDURE D'URGENCE*
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

83

Reference	001 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PUITSEQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GABON DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

84

Reference	001 Lire
Titre/objet	POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLICSOLAIRE À TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

85

Reference	001 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

86

Reference	06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'EP GADA MAYO DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV : Services et Prestations Intellectuelles
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

87

Reference	09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE QUATRE SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DODEO (LOT 1) ET DE MAYO-DARLE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV : Services et Prestations Intellectuelles
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

88

Reference	04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021(EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-02-2021

89

Reference	01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 , 02, 03 ET 04/C-MGA/CIPM/2021 DES 19 ET 20 JANVIER 2021 RESPECTIVEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE : - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE LOKOTI ;- CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À NGASSIRI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

90

Reference	ADDITIF Lire
Titre/objet	ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

91

Reference	ADDITIF Lire
Titre/objet	ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

92

Reference	001/COMMUNE DE LOBO/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CM/CIPL/2021POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DU STAGE MUNICIPAL DE LOBO,DÉPARTEMENT DE LA LÉKIE, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

93

Reference	N°01/AD/DG/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01/AD/DG/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/ DU 10 FEVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference	ADDITIF 001/ Lire
	Titre/objet	ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2021 DU 22 FÉVRIER 2021 OBJET : AONO 1, 2, ET DC 01 DE LA COMMUNE D'ELIG MFOMO POUR- LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ELIG MFOMO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

95	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/CA.BFMR7BIP MLNDUH/CIPM/2021 DU 04/02/2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

96	Reference	03 Lire
	Titre/objet	POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

97	Reference	08 Lire
	Titre/objet	RELATIVE A L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DESANTE INTEGRE DE NJITAPON, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

98	Reference	07 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

99	Reference	02 Lire
	Titre/objet	RELATIVE A L'EALPEMENTENMATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJITAPON, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

100

Reference [01/AD/CPM/SM /CIPM/SPM/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet** POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL (LOT1 ET 2).**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

COMMUNE DE TOUROUA

ADDITIF N°001/A/C-TOUROUA/CIPM-BE/2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CTRA/SG/ST/CIPM/2021 DU 08/02/2021 RELATIVE A L'ACHAT D'UN VEHICULE PICK-UP POUR LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.« EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 04/03/2021 à 13 heures dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touroua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé
	Lire plutot Conformément à l'article 10 du Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAG), initialement prévue le jeudi 04 mars 2021, la date Limite de dépôt et d'ouverture des plis est reportée au vendredi 12 mars 2021, l'heure limite de dépôt est aussi reportée à 13 heures précises et l'ouverture à 14 heures précises. Le lieu dépôt et d'ouverture des plis reste inchangé

TOUROUA le 1 Mars 2021

Le MAIRE

MAMADOU Sanda

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/HYDRAC/CIPM/2021 DU 04/03/2021
POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ESPACES
VERTS EN 2021 À LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'hygiène et de l'entretien de ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2021, d'un prestataire externe pour assurer les services de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts tous les jours ouvrés sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans la fourniture de service de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2021, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation est disponible aux heures ouvrables au :
Siège de la société HYDRAC S.A.

Sis au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala,
B.P. 12 806 Douala,

Tel. 233 37 04 36, 233 37 04 63, 233 37 05 16,

Fax 233 37 04 66, E-mail : hydracsa@yahoo.fr

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables d'HYDRAC, auprès de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines de la Société d'HYDRAC S.A., dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement portant l'objet de la consultation, d'une somme de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) non remboursable.

Cette somme qui représente les frais d'acquisition du dossier de consultation doit être versée dans le compte-CAS n°06800-33598800001-89 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN, Tél. : 233-37-04-36 ; 233-37-04-63 ;233-37-05-16 Fax : 233-37-04-66 ; E-mail hydracsa@yahoo.fr, au plus tard le **26 mars 2021 à 12 heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N°01/DC/HYDRAC/CIPM/2021 du 04/03/2021 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts en 2021 à la société HYDRAC S.A.

Financement: budget HYDRAC 2021

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

7. Delai de Livraison

La période de couverture est de neuf (09) mois pour les trois sites, soit du **1^{er} Avril 2021 au 31 décembre 2021 à minuit.**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, le **26 mars 2021 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- **Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis ;**
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence ou non-conformité de l'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Non satisfaction des critères de qualification ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Critères de qualification

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

Grille d'évaluation :

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	Binaire / Qualifié ou non
2	Dossier Administratif	Binaire / Qualifié ou non
3	Démarche Qualité	Binaire / Qualifié ou non
4	Equipement technique sur site de travail	Binaire / Qualifié ou non
5	Expérience dans le domaine	Binaire / Qualifié ou non
6	Surface financière	Binaire / Qualifié ou non
7	Modalités de paiements des factures	Binaire / Qualifié ou non

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 4 Mars 2021

Le MAIRE

EKOUME David

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF _026_/N°002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2021 DU 04 MARS 2021 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MONSIEUR/MADAME LE DIRECTEUR DE ETS CALIS & SONS ENTERPRISE YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 698 18 23 96STE MBENTI ET FILS SARL YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 699 96 65 08ETS E-SOFT CORPORATION YAOUNDÉ-CAMEROUN BP : 11771 ; TEL : 699 85 44 34ETS AFOWAIN ENTREPRISE YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 677 12 10 65CARMEL PRINT SARL YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 672 91 62 40ACCESS SARL YAOUNDÉ-CAMEROUN ; TEL : 699 30 32 83

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Demande de cotations N°002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2021 du 03/03/2021 relative à l'acquisition du matériel pour la collecte des données statistiques (Smartphones, modem wifi, cartes multimédias).

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à

« l'acquisition du matériel pour la collecte des données statistiques (Smartphones, modem wifi, cartes multimédias)».

2. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par le Crédit IDA.

3. Remises des offres

Vous trouverez joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 05 Avril 2021, à 14 heures précises, sous enveloppe cachetée, adressée à **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (237) 243 00 66 75**, et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2021, Relative à l'acquisition du matériel pour la collecte des données statistiques (Smartphones, modem wifi, cartes multimédias)».

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

4. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 05 Avril 2021, à 15 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (**CSPM**) du PAREC en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le COORDONNATEUR

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°...00000162./MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS DU 03 MARS 2021 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONDUITE
D'ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DE FAISABILITÉ DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE
DÉVELOPPEMENT 2020-2030 (SND30)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision 2035, le Gouvernement a élaboré et adopté la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui constitue le cadre de référence de l'action du Gouvernement et de ses partenaires au développement pour la période 2020-2030.

La trame de fond de cette nouvelle stratégie repose sur l'exigence d'une transformation structurelle volontariste du tissu productif national en opérant des changements fondamentaux dans les structures productives, industrielles, financières, administratives, sociales et environnementales afin de favoriser une croissance économique forte, une prospérité partagée, un développement endogène et inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme.

La SND30 réconcilie de ce fait, les décalages conjoncturels observés dans la décade 2010-2019 avec le sentier de croissance inclusive nécessaire pour la réalisation de l'ambition d'émergence en 2035. Elle consolide aussi les engagements internationaux en matière de développement et les fortes options d'industrialisation consacrées dans le cadre du Plan Directeur d'Industrialisation en cohérence avec les différentes politiques sectorielles, dont elle constitue la synthèse et l'ossature.

Sur le plan opérationnel, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) sera mise en œuvre, en l'occurrence par des plans intégrant notamment les projets et réformes phares. Toutefois, la mise en route de ces plans/réformes requiert la réalisation des études stratégiques et de faisabilité. Ces études exigent la mobilisation des compétences multiples en vue de leur opérationnalisation et implémentation suivant des standards compatibles avec les dynamiques de l'émergence.

Dans cette perspective, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), entend recourir à une expertise externe et lance à cet effet un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Cabinet national ou regroupement de cabinets nationaux en vue d'une assistance technique pour la conduite des études stratégiques et de faisabilité au titre de la mise en œuvre de la SND30.

2. Consistance des prestations

Les prestations du consultant consistent à **accompagner le Gouvernement du Cameroun en général et le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire en particulier dans la conduite des études stratégiques et de faisabilité au titre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).**

De façon spécifique, il s'agira :

- de faciliter l'appropriation des processus et la responsabilisation des acteurs ainsi que leurs interactions dans le cadre des différentes études et plans,
- de faciliter la mobilisation de l'expertise pour la réalisation des études stratégiques et de faisabilité des plans ;
- d'élaborer les termes de référence et dossiers d'appels d'offres pour les études spécifiques à réaliser dans le cadre de l'opérationnalisation de la SND30 ;
- d'apporter un appui conseil pour l'implémentation des plans, projets et réformes phares de la SND30 ;
- d'animer les ateliers et séminaires dans le cadre de la réalisation des études stratégiques et de faisabilité des plans ;
- de participer au suivi des études stratégiques et de faisabilité des plans

de renforcer les capacités des différents intervenants notamment dans les domaines de management des projets et programmes, de l'ingénierie financière et juridique de structuration des projets, de suivi et d'évaluation des politiques de développement.

Extrants attendus

Dans le cadre de cette assistance technique, les extrants suivants sont attendus :

- ? une note méthodologique décrivant l'organisation du travail, le planning prévisionnel de réalisation de la mission, la méthode de mobilisation des experts ;
- ? les dossiers et documents techniques nécessaires pour la réalisation des études stratégiques et de faisabilité des plans ;
- ? les termes de référence et dossiers d'appel d'offre pour les études spécifiques à réaliser dans le cadre de l'opérationnalisation de la SND30 ;
- ? l'organisation effective, les rapports et outils techniques des ateliers et séminaires de renforcement des capacités des différents intervenants.
- ? Rapports mensuels des prestations de l'Assistance technique et de réalisation des études dans le cadre de la SND30

3. Participation et origine

Peut faire acte de candidature tout Bureau d'Etudes de droit camerounais justifiant de compétences avérées en matière de planification stratégique, de développement industriel et de management des projets et programmes. Les Bureaux d'Etudes ou Cabinets peuvent s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un

groupement solidaire.

Au regard de la diversité des travaux à mener, l'équipe comprendra un nombre suffisant d'experts dans divers domaines représentant l'ensemble des compétences nécessaires pour la réalisation de la mission. A cet effet, le consultant proposera un chef de mission assisté d'un chef de mission adjoint et une équipe de base de douze (12) experts pluridisciplinaires. Les experts seront mobilisés pour l'exécution des activités bien précises et de courte durée. Ainsi, des termes de référence et cahiers de charge seront élaborés pour chaque activité à réaliser. Le consultant proposera une méthode de mobilisation des experts ainsi que l'organisation générale de travail.

Le cabinet présentera les curricula vitae de chaque membre de son équipe faisant ressortir notamment les renseignements sur la formation académique et l'expérience professionnelle dans les domaines des prestations concernées. Pour la réalisation de la mission, le personnel clé devra relever en l'occurrence des domaines de compétences suivants : Planification stratégique, Economie numérique, Management des projets, Ingénierie financière, planification industrielle, économie de la défense/sécurité, économie urbaine et infrastructurelle, économie rurale et agricole, économie de l'environnement, Ingénierie juridique, marketing et réseaux de distribution, économie des collectivités, économie de l'éducation, économie de la santé.

Les experts doivent avoir les profils ci-après :

- Avoir une bonne connaissance des documents cadre de référence notamment la Vision de développement à long terme (Cameroun Vision 2035), la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Plan Directeur d'Industrialisation du Cameroun (PDI) et les stratégies sectorielles ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la gestion axée sur les résultats, du cycle des projets, de management et de gestion des projets ;
- Avoir participé à la réalisation des études stratégiques et d'opérationnalisation des plans, programmes et projets ;
- Jouir d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir une expérience approfondie et adéquate des orientations et des priorités du Gouvernement dans son domaine de compétences ;
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Être bilingue (anglais et français).

En outre, chaque expert devra également satisfaire aux exigences spécifiques suivantes :

N°	Experts	Qualifications/Expérience
1.	Chef de mission, Expert en planification stratégique (E1)	Expert en planification stratégique ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en économie ou finance ; Au moins 25 ans d'expérience, dont quinze (15) en matière de management de projets et programmes ; Ayant une ou plusieurs certifications professionnelles ; Compétences en ingénierie financière.

2.	Chef de mission adjoint Expert en stratégie industrielle, Energie, Infrastructures (E2)	Expert en politiques et stratégies industrielles ; Diplôme d'ingénieur Polytechnicien (BAC+5) ; Au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la conception des politiques et stratégies industrielles ; Compétence en développement urbain et local.
3.	Expert en Agro-industrie (E3)	Ingénieur Spécialiste en Techniques agroindustrielles ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum ; Au moins dix (10) ans d'expérience en conduite d'études et stratégie de développement agroindustriel.
4.	Expert en Economie Numérique (E4)	Spécialiste en Système d'information ; Diplôme d'études universitaires en Informatique ou en Télécommunications (Bac+5) ; Au moins 10 ans d'expérience dans la conception des stratégies d'économie numérique ou des technologies de l'information et de la communication (TIC).
5.	Expert en Forêt-Bois (E5)	Spécialiste en agroforesterie et technologies du bois ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum ; Au moins 10 ans d'expérience au moins dans la conduite des études de développement agro-forestier ; Compétence en stratégies de développement de l'or vert (bois).
6.	Expert Financier (E6)	Spécialiste en Finance ; Diplôme d'études supérieures (BAC+5) en finance ou monnaie et banque ; Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétence en modélisation financière (montage et chiffrage des projets et programmes).
7.	Expert Juriste d'affaires (E7)	Spécialiste du Droit des affaires ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en droit ; Au moins 5 ans d'expérience en structuration juridique des projets et arrangement des financements ; Avocat au Cameroun et à l'international.
8.	Expert management des projets (E8)	Spécialiste du montage des programmes et projets ; Diplôme d'études supérieures (BAC+4 au moins) en économie ; Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétence en management de projet avec certification internationale.

9.	Expert en économie de l'environnement (E9)	Spécialiste des questions environnementale et développement durable ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en environnement ou écologie ou discipline similaire ; Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétences en études d'impact environnemental et social y compris le montage des plans de gestion environnemental et social bancable.
10.	Expert en économie rurale et agricole (E10)	Spécialiste des questions d'économie rurale et agricole et de développement rural ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en agroéconomie ou discipline similaire ; Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétences en stratégie de développement rural.
11.	Expert en marketing et réseaux de distribution (E11)	Spécialiste en marketing et réseaux de distribution ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en management Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétences en management de projets avec certification internationale.
12.	Expert en économie de la défense/ sécurité (E12)	Spécialiste en économie de la défense et de la sécurité ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en sciences militaires, de défense et sécurité ; Au moins 15 ans d'expérience professionnelle ; Officier supérieur en réserve de l'Armée Camerounaise ; Compétences en intelligence économique et stratégique.
13.	Expert en économie de l'éducation (E13)	Spécialiste en matière d'éducation et de formation ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en sciences de l'éducation ou de formation ; Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétences en stratégies et économie de l'éducation et de la formation.
14	Expert en économie de la santé (E14)	Spécialiste en matière de santé ; Diplôme d'études universitaires BAC+5 minimum en sciences de la santé ; Au moins 10 ans d'expérience professionnelle ; Compétences en stratégies et économie de la santé.

Durée des prestations

La durée des prestations est de 18 mois.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en **six (06) exemplaires** dont un (01) original et cinq (05) copies au Secrétariat (**Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50**) du **Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT)** au plus tard le **01 Avril 2021 à 15 heures**.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra :

a) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- un dossier fiscal comprenant : une copie certifiée conforme de la carte du contribuable, une attestation de non redevance, une attestation de domiciliation bancaire, un plan de localisation ;
- une attestation de soumission de la CNPS ;
- un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le Cabinet ou le Groupement de Cabinets ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés publics.

b) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- une lettre de candidature ;
- une fiche de présentation du (des) Cabinet (s) indiquant : son (leur) domaine d'expertise (brochures, plaquettes) et ses (leurs) ressources, etc.;
- une note méthodologique sur la compréhension et l'organisation de la mission ;
- l'expérience générale du (des) Cabinet (s) ;
- les références récentes (trois dernières années) et pertinentes des missions similaires ou équivalentes avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, institutions, état de réalisation) ;
- un état des personnels clé et d'appui disponible assorti des qualifications nécessaires à la réalisation de la mission.

Ce dossier devra être placé dans un pli fermé et scellé, portant la mention suivante :

« Avis à Manifestation d'Intérêt N°...00000162.../MINEPAT/SG/DGPAT/DPPS du 03 Mars 2021 pour le recrutement d'un Cabinet en vue d'une assistance technique pour la conduite des études stratégiques et de faisabilité dans le cadre de la SND30 (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce conforme du dossier administratif ;

- Déclarations inexactes ou fourniture de pièces non authentiques ;
- Note technique attribuée par la Sous-Commission d'analyse inférieure à 70 points sur 100.

b) Critère d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	pts
1	Présentation de l'offre	5
2	Composition de l'équipe	5
3	Expériences générales du Cabinet	10
4	Références du cabinet	10
5	Qualifications et expériences des experts	40
6	Compréhension de la mission	20
Total		100

7. Renseignements Complémentaires

Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées au Secrétariat du Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT), **Porte 225, Immeuble Rose MINEPAT, tél : 222 23 15 50.**

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00005/E/2 / ASMI / MINHUD / 2021 DU 04 MARS 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CELEBRATION AU CAMEROUN DE L'EDITION 2021 DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT DANS LA VILLE DE LIMBE. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'appui à l'organisation de la célébration au Cameroun de l'édition 2021 de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) le 04 octobre prochain dans la ville de Limbe, département du FAKO, région du Sud-ouest, afin de constituer une liste restreinte de cabinets agréés devant participer à l'appel d'offres national y afférent, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des cabinets et bureaux d'études techniques spécialisés en événementiel qui désirent participer à la pré-qualification, pour les opérations sus-indiquées et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets ou des bureaux d'Etudes Techniques devant participer à l'appel d'offre restreint portant sur l'appui à l'organisation de la célébration au Cameroun de l'édition 2021 de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) dans la ville de Limbe, lancé par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain au titre de l'exercice 2021.

Cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) comprend un (01) lot unique.

NB : Le délai prévu pour l'exécution desdites prestations est de trois (03) mois.

3. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent ASMI sont contenues dans un (01) lot unique comme mentionné ci-dessus et seront confiées un seul (01) prestataire privé qualifié pour de tels événements. Ce dernier élaborera son chronogramme d'activités ainsi qu'un plan de mise en œuvre qu'il soumettra à la validation du Comité national.

Dans le cadre du présent ASMI, le Prestataire aura la charge d'assurer :

- La mobilisation des partenaires financiers publics, parapublics et privés ;
- L'organisation matérielle des conférences, ateliers et sessions diverses dans le cadre de la semaine de l'Habitat (location, aménagement et pavoisement des sites, accueil et inscription des participants, gestion des hôtes, logistique diverse, gestion du pool secrétariat, entretien des participants etc.);
- L'organisation du point de presse de lancement, de la cérémonie solennelle et de la soirée de gala de la JMH ;
- L'appui logistique aux Comités, au Secrétariat Technique et aux Commissions spécialisées ;
- L'appui logistique des visites des sites des promoteurs immobiliers, du concours « villes propres » et du « concours d'idées »
- L'hébergement des participants ;
- La sécurité générale du site et la mise en place du dispositif sanitaire de lutte contre le COVID 19 ;
- La production de la plaquette – programme de la JMH, des cartons d'invitation, des gadgets publicitaires, des kits des participants, drapeaux grands et petits formats, des supports de communication (Roll up, Affiches, spots, banderoles, etc.) ;
- L'achat du site web de la JMH, la souscription des espaces publicitaires, souscription des pages face book, twitter et Instagram, organisation des webinaires et des visioconférences, la souscription et achat des espaces radio et télévision pour des tables rondes et éditions spéciales de la JMH;
- La mise en œuvre du plan de communication et du plan marketing de l'événement ;
- La production du rapport d'activités et du rapport financier.

Les prestations attendus du prestataire en dehors des activités à mener sont : la sécurisation du site, l'accompagnement logistique des Comités (national et local), de Secrétariat Technique et des Commissions spécialisées de la JMH, la fourniture du matériel de secrétariat y compris de la traduction et l'interprétation, transport, hébergement, plan marketing, plan de communication, plaquette programme, site web de la JMH, supports de communication, kits du participant, cartons d'invitation pour la cérémonie protocolaire la soirée de Gala, etc.

L'interlocuteur technique des prestataires est le Secrétariat Technique du Comité national d'organisation.

Après définition des principes d'aménagement du site de la JMH en relation avec le Comité, le prestataire propose des scénarios documentés (caractéristiques techniques, coûts, délais de réalisation, conditions préalables, etc...) des aménagements à réaliser.

4. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

être un cabinet exerçant dans le domaine de l'organisation événementielle, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance dans l'organisation des foras et foires au Cameroun ;
justifier des capacités Techniques et Financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
justifier d'une expérience suffisante dans le domaine de l'organisation événementielle;
n'avoir pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

5. Remises des offres

Les Dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, service des Marchés sise au 9^{ème} étage-Porte 02 de l'Immeuble n°1 (face Poste Centrale) abritant les services centraux du MINHDU, Tél : (237) 222 21 99 14, au plus tard **le 18 MARS 2021 à 12 heures, heure locale, avec la mention :**

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N ° 00005/E/2 / ASMI / MINHUD / 2021 DU 04MARS 2021

POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION AU CAMEROUN DE L'EDITION 2021 DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT (JMH) DANS LA VILLE DE LIMBE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

4.1. Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants, en originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
une copie certifiée conforme de la carte de contribuable, délivrée par les services des impôts ;
une attestation de Non Redevance délivrée par les services de la Direction Générale des impôts ;
un original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
un original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Il est précisé que l'absence ou la non-authenticité ou non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

4.2. Volume 2 (Dossier Technique)

4.2.1 La liste des experts clés de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

Un Chef de mission (expert en marketing et logistique) : justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes dans l'organisation des foras et des conférences internationales. Le Chef de mission devra justifier du niveau de Bac + 3 ans, avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de la promotion et l'organisation des conférences internationales.

Un Expert en communication: de niveau universitaire (BAC + 3 ans) en communication (ou équivalent). Il devra posséder au moins trois (03) années d'expérience générale dans la promotion des événements similaires.

Un spécialiste en marketing : de niveau universitaire (BAC + 3 ans) en marketing (ou équivalent). Il devra posséder : au moins trois (03) années d'expérience générale dans la promotion des événements similaires et le marketing.

Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

CV daté et signé par le concerné ;
Copie du diplôme de chaque personnel ;
Une attestation de disponibilité.

NB : La non production de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat. Il est rappelé aux soumissionnaires que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles. Toute offre comportant un dossier de fonctionnaire sera rejetée.

4.2.2 Les références du Cabinet

Le consultant/BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de la prestation événementielle pendant les cinq (05) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

Copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

Nom du Maître d'Ouvrage ;
Lieu d'exécution du projet.

4.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Les soumissionnaires devront justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la mise en œuvre de la présente prestation, notamment :

a) moyens logistiques : véhicules, chapiteaux, appareils de musique, écrans géants, supports de communication, etc..

b) moyens techniques et matériels : matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, etc.)

Les éléments de justification de la propriété seront constitués de photocopies certifiées de cartes grises (pour les

véhicules) ou des factures (pour les autres matériels).

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après attribution du marché auprès du prestataire concerné.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

7. Critères d'évaluation

4.2.4 Une attestation de capacité financière

● Critères éliminatoires :

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et précisant que le soumissionnaire peut préfinancer les prestations à hauteur de 25 millions de F CFA pour chacun des lots.

- Dossiers administratif et technique non conformes aux prescriptions du présent Avis ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- **Avoir plus de deux (02) marchés en cours avec le MINHDU ;**

- Note technique inférieure à 70%.

● Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

1. **A. Références 50 points**
2. **B. Personnel clé.....10 points**
3. **C. Moyens techniques et matériels30 points**
4. **D. Capacité financière.....10 points**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix pour cent (**70 %**), seront retenus.

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 4ème étage, bâtiment B de l'Immeuble Ministériel N°1, porte B0401. Tél. : (+237) 222 2 19 919.

9. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

OFFICE CEREALIER DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021 L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX (02) GROUPE ELECTROGENES CAPOTES ET INSONORISES DE 33 ET 44 KVA POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREALIER

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 802

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition et l'installation de deux (02) groupes électrogènes capotés et insonorisés de 33 et 44 kva pour le compte de l'Office Céréaliier, le Directeur Général l'Autorité Contractante, lance une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Cette opération consiste à l'acquisition et l'installation deux (02) groupes électrogènes capotés et insonorisés de 33 et 44 kva pour le compte de l'Office Céréaliier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à conditions égales à toutes les entreprises prestataires de service installées au Cameroun et répondant aux critères de qualification indiqué dans le présent dossier de consultation.

5. Financement

Les fournitures objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget de l'Office Céréaliier exercice 2021 sous le numéro d'imputation **222 802**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier au plus tard le **19/03/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

Demande de cotation N°002/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021
L'acquisition et l'installation de deux (02) groupes électrogènes capotés et insonorisés de
33 et 44 kva pour le compte de l'Office Céréaliier Pour le compte de l'Office Céréaliier.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et Toutes Taxes Comprises (**TTC**) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à la villa 1 et à la Direction Générale.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant; six cent mille (**600 000**) **francs CFA**. Chaque caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions la présente de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant; six cent mille (**600 000**) **francs CFA**. Chaque caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions la présente de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de conférence de l'Office Céréaliier. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **19/03/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Office Céréaliier qui établira un procès-verbal de dépouillement et une proposition d'attribution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

- a. Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis non rendu conforme après un délai supplémentaire de 48h ;
- b. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c. Note technique inférieure à **70% de OUI** ;
- d. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- e. Absence de la caution de soumission
- f. Non-conformité du model de soumission ;
- g. Non-respect des spécificités techniques de la fourniture ;
- h. Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- i. Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- j. Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP ;
- k. Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions FCFA par un cabinet comptable au cours des de (02) derniers exercices (2019 et 2020)

Référence du soumissionnaire

Délai de livraison 90 jours

Conformité des spécificités techniques

Certificat de Garantie

Présentation de l'offre {séparées par les intercalaires de couleur, pagination, respect du sommaire de la DC)

Photos illustratives en couleur et prospectus

Certificat d'origine

Les références du fabricant.

justification d'au moins deux (02) références de l'entreprise dans le domaine des fournitures.

Seules les offres ayant obtenu une note technique au moins égale à 70% de Oui sont éligibles pour l'analyse financière.

14. Attribution

La commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la lettre commande dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de consultation, et qu'elle est la moins disante.

Le Maitre d'Ouvrage (Autorité contractante) décidera de l'attribution et publiera le résultat d'attribution dans le journal des marchés publics ou par voie d'affichage en ômmuniquant le nom de l'attributaire, l'objet de la consultation, le montant de l'attribution (TTC) et le délai de livraison.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 Jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalier Tel : 222 27 14 38.

GAROUA le 26 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

OFFICE CEREAlier DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/OC-CO/AG/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'OFFICE CEREAlier

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition du matériel informatique pour le compte de l'Office Céréaliier, le Directeur Général {Autorité Contractante}, lance une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Cette opération consiste à l'acquisition du matériel informatique pour le compte de l'Office Céréaliier. « Les prestations concernent les équipements suivants :

- 1- Ordinateurs complets ;
- 2- Imprimantes ;
- 3- Vidéo projecteur ;
- 4- Scanners ;
- 5- Clé USB ;
- 6- Onduleurs ;
- 7- Rallonges ;
- 8- Ordinateurs portables ;
- 9- Copieur avec chargeur automatique ;
- 10-Switch Tp-Link 05 ports
- 11-Pince à sertir
- 12-Boitier pour disque dur desktop
- 13-Malette de maintenance
- 14-Souffleurs
- 15-Régulateur de tension numérique
- 16-Appareil photo ;
- 17-Toner pour copieur
- 18-Disque dur externe
- 19-dvd read and write
- 20-Routeur
- 21-Switch 24 ports
- 22-Enregistreur vocal numérique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Lot Unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égales conditions à toutes les entreprises prestataires de service installées au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget de l'Office Céréaliier exercice 2021 sous le numéro d'imputation **222 300**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé. Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé. Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier au plus tard le 19/03/2021 à 10 heures et devra porter la mention:

Demande de cotation N°001/DC/OC-CO/AG/CIPIM/2021 du 19/02/2021
Relative à l'acquisition du matériel informatique pour le compte de l'Office Céréaliier
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **trente (60) jours** calendaires à la Direction Générale de l'Office Céréaliier

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille **(600 000) francs CFA**. La caution sera établie par une banque ou société d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille **(600 000) francs CFA**. La caution sera établie par une banque ou société d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de conférence de l'Office Céréalière. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **19/03/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Office Céréalière qui établira un procès-verbal de dépouillement et d'attribution. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a. Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis non rendue conforme après un délai supplémentaire de 48h
- b. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- G. Note technique inférieure à 70% de OUI ;
- d. Absence d'un prix unitaire quantifié;
- e. Non-conformité du modèle de soumission ;
- f. Non-respect du descriptif technique ou spécificités techniques de la fourniture ;
- g. Absence du certificat d'origine du produit
- h. Autorisation du fabricant
- i. Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP
- j. Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

- Chiffre d'affaires supérieur ou égal à 500 millions FCFA par un cabinet comptable au cours des (03) derniers exercices {2017,2018 et 2019}
 - Référence du fournisseur {structuration de l'entreprise}
 - Délai de livraison 60 jours.
 - Présentation de l'offre (reliure, pagination, intercalaire, lisibilité).
 - Photos illustratives en couleur et prospectus.
 - Attestation de solvabilité (100 000 000) FCFA
 - Expérience de l'entreprise
 - Certificat d'origine
 - Justification d'une représentation dans le septentrion avec un service après-vente (S.A.V)
 - Justification d'au moins trois (03) références de l'entreprise dans le domaine des fournitures informatique au cours des années 2017-2019 (lettre commande et PV de réception).
- Seules les offres ayant obtenu une note technique au moins égale à 70% de Oui sont éligibles pour l'analyse financière.

15. Attribution

La commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la lettre commande dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de consultation, et qu'elle est **la moins disante**.

Le Maître d'Ouvrage (Autorité contractante) décidera de l'attribution et publiera le résultat d'attribution dans le journal des marchés publics ou par voie d'affichage en communiquant le nom de l'attributaire, l'objet de la consultation, le montant de l'attribution (TTC) et le délai de livraison.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalière Tel : 222 27 14 38.

GAROUA le 26 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 AUX APPELS D'OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'AVIS DE CONSULTATION CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL SUIT : DOSSIER DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET À L'ANRP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le 09 mars 2021 à 11 heures et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION » <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i>
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le 15 mars 2021 à 11 heures et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 15 FEVRIER 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION » <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i>

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. L'ouverture de plis se fera en une fois le 09 mars 2021 à 12 heures par la par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. L'ouverture de plis se fera en une fois le 15 mars 2021 à 12 heures par la par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) Article 6: Textes généraux applicables (CCAG complété) Supprimer « La Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ». Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VIDEO-CONFERENCE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 23 00

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un Avis de Consultation relatif à la fourniture et à l'installation des équipements de vidéo-conférence à l'ANRP, en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **sept millions** (7 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la fourniture et de l'installation des équipements de vidéo-conférence.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: 22 23 00.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC, de la somme non remboursable de **dix mille (10 000)** francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **30 mars 2021 à 10 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE VIDEO-CONFERENCE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de cent quarante mille (140 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en une fois **le 30 mars 2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'ANRP.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

13. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00006/E/2/ASMI/MINH DU/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA 40E ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE SHELTER AFRIQUE AU CAMEROUN. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'appui à l'organisation de la 40^e Assemblée Générale annuelle de SHELTER Afrique au Cameroun, en juin 2021, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt (ASMI), à l'intention des cabinets spécialisés en événementiel qui désirent participer à la pré-qualification, afin de constituer une liste restreinte de Cabinets agréés devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Prestataires devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur l'appui à l'organisation de la 40^e Assemblée Générale annuelle de SHELTER Afrique, en juin 2021, lancé par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain au titre de l'exercice 2021.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent ASMI sont contenues dans un lot unique. Elles seront confiées à un (01) seul prestataire privé qualifié pour de tels événements.

Les produits attendus du prestataire en dehors des activités à mener sont : sites sécurisés, matériel de secrétariat y compris de la traduction, l'interprétariat, hébergement, le Plan marketing, le plan de communication, la plaquette programme, les supports de communication.

Ces prestations sont organisées dans trois (03) principaux groupe d'activités :

(1) Les assises de la 40^e l'Assemblée Générale : les Webinaires et l'appui logistique à l'organisation des assises de l'Assemblée Générale ;

(2) Le Symposium Annuel et Réunion parallèles : Appui logistique à l'organisation du Symposium Annuel et des différentes réunions parallèles ;

(3) Et enfin, le Colloque de formation : Appui logistique à l'organisation du colloque de formation.

Le prestataire produira des rapports finaux qui seront soumis à la validation d'une Commission de Suivi et de Recette Technique un (01) mois au plus tard à compter de la date de clôture de la 40^e Assemblée Générale annuelle de SHELTER Afrique. Il s'agit entre autre de :

un rapport d'activités ;
un rapport financier.

L'interlocuteur technique du prestataire est le Secrétariat Technique.

En vue d'assurer la coordination et le suivi des activités prescrites, des réunions d'échange, d'évaluation et de programmation seront organisées avec le Prestataire retenu.

La réception des installations et équipements produits par le Prestataire se fera la Commission de Suivi et de Recette Technique mise en place à cette effet, ou le cas échéant par le Secrétariat Technique et/ou les commissions concernées.

4. Participation et origine

- être un cabinet exerçant dans le domaine de l'organisation événementielle, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance dans l'organisation des foras et foires au Cameroun ;
- justifier des capacités Techniques et Financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- justifier d'une expérience suffisante dans le domaine de l'organisation événementielle ;
- disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

5. Remises des offres

Les Dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sise au 9^{ème} étage-Porte 02 de l'Immeuble Ministériel n°1 (face Poste Centrale) abritant les services centraux du MINH DU, Tél : (237) 222 21 99 14, au plus tard le **18 MARS 2021 à 10 heures, heure locale**, avec la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°00006/E/2/ASMI/MINH DU/2021 DU 04 MARS 2021

POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA 40^e ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE SHELTER AFRIQUE, JUIN 2021

« En procédure d'urgence »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

5.1. Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants, en originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
un certificat de Non Redevance délivré par les services de la Direction Générale des impôts ;
un original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
un original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
un original de l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI.

Il est précisé que l'absence ou la non-authenticité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

5.2. Volume 2 (Dossier Technique)

5.2.1 La liste des experts clés du Prestataire

Le Prestataire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

Un Chef de mission (expert en marketing et logistique) : justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes dans l'organisation des foras et des conférences internationales. Le Chef de mission devra justifier du niveau de Bac + 3 ans, avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de la promotion et l'organisation des conférences internationales.

Un Expert en communication : de niveau universitaire (BAC + 3 ans) en communication (ou équivalent). Il devra posséder au moins trois (03) années d'expérience générale dans la promotion d'événements similaires.

Un spécialiste en marketing : de niveau universitaire (BAC + 3 ans) en marketing (ou équivalent). Il devra posséder : au moins trois (03) années d'expérience générale dans la promotion d'événements similaires et le marketing digital.

Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

CV daté et signé par le concerné ;
Copie du diplôme de chaque personnel ;
Une attestation de disponibilité.

NB : La non production de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat. Il est rappelé aux soumissionnaires que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles. Toute offre comportant un dossier de fonctionnaire sera rejetée.

5.2.2 Les références du Prestataire

Le Prestataire produira la liste des références similaires sur les trois (03) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

Copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
Nom du Maître d'Ouvrage ;
Lieu d'exécution du projet.

5.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le Prestataire devra justifier de la propriété/location des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la mise en œuvre de la présente prestation, notamment :

- a) moyens logistiques : véhicules, appareils de communication et sonorisation, supports de communication, etc.
- b) moyens techniques et matériels : matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, etc.)

Les éléments de justification de la propriété seront constitués de photocopies certifiées de cartes grises (pour les véhicules) ou des factures (pour les autres matériels).

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après attribution du marché auprès du prestataire concerné.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

7. Critères d'évaluation

5.2.4 Une attestation de capacité financière

Critères éliminatoires :

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et précisant que le dossier administratif et technique ne sont pas en cours de liquidation ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- **Avoir plus de deux (02) marchés en cours avec le MINHDU ;**
- **Ne pas justifier d'un agrément d'agence de communication en cours de validité ;**
- Note technique inférieure à 80%.

Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

- **Personnel : 50 points ;**
- **Références : 15 points ;**
- **Matériel : 10 points ;**
- **Capacité financière : 05 points ;**
- **Note méthodologique : 20 points.**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt pour cent (**80 %**), seront retenus.

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 6ème étage, bâtiment T de l'Immeuble Ministériel N°1, porte 06T11. Tél. : (+237) 222 22 05 18.

9. Evaluation et publication des résultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/00004/AONO/MINFI/CIPM/2021 DU 01ER MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA COMPTABILITE-MATIERE (CFPCM) DU MINISTERE DES FINANCES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-20-274-08-330007-2230.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances lance, pour le compte de son Département Ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Centre de Formation des Personnels de la Comptabilité-Matière (CFPCM), pour le compte du MINFI sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

L'entreprise doit réaliser toute les prestations de mise en œuvre nécessaires au parfait achèvement des ouvrages. Les travaux comprennent en particulier :

- Les travaux préliminaires ;
- La maçonnerie ;
- Charpente, couverture et plafond ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Revêtement ;
- Carreaux sol et murs ;
- Electricité ;
- Appareillages électriques ;
- Climatisation ;
- Plomberie sanitaire ;
- VRD-Aménagement extérieur.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie en la matière.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Finances au titre de l'exercice 2021, Imputation **55-20-274-08-330007-2230**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335, bâtiment A, Tél. : 22 22 54 86**.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335, bâtiment A, Tél. : 22 22 54 86**, sur présentation de l'original d'une quittance de **cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

7. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou anglais, en 7 exemplaires (un original et six copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335**, bâtiment **A**, au plus tard le **31/03/2021** à 13 heures, heure locale, déposées sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°021/00004/AONO/MINFI/CMPM/2021

pour les travaux de réhabilitation du Centre de Formation des Personnels de la Comptabilité-Matière (CFPCM).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des enveloppes sera effectuée en un temps par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **31/03/2021 à 14 heures**, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog Ada, immeuble MINFI, face collège Montesquieu.

11. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Absence de caution de soumission ;
Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
Présence d'une information de l'offre financière dans les Dossiers administratif ou Technique ;
Omission de renseigner un prix quantifié dans l'offre financière.

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;
Méthodologie ;
Personnel ;
Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, daté et signé ;
Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté et signé.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Ressources Financières du MINFI, Service des Marchés portés (335) Tél : **222 22 54 86**.

YAOUNDE le 1 Mars 2021

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINTP/C-SAA/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2021, MINTP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINTP 2021, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **réhabilitation des routes communales : Ntobo - Ekokom - CSI Nkol Meyos - Carrefour Ebang , Nsan Mendouga - Ayissi Elé - Nkol Ebassimbi - Nkol Ndzomo, Ntsa Ekang - Mengama - Limite Obala, EP NKolo - Nkoladjap - Mbassila - NDovolo - Mendouga Mokala et Nlong Onambélé - Edjen - CSI Nkol Meyos, dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Dégagement de l'emprise ;
- Elagage et abattage des arbres;
- Mise en forme de la plate-forme y compris création ou curage des fossés et exutoires ;
- Remblai contigus sur ouvrage ;
- Curage des ouvrages hydrauliques existants et transversaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINTP**, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 677 97 57 37, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 677 97 57 37, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr / dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **02 Avril 2021 à 11heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/MINMAP/MINTP/C-SAA/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, d'un montant de **Un million quatre cent mille (1 400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **02 Avril 2021 à 12 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 73.08% des critères essentiels soit 19 oui sur 26.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(26)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **02 critères** ;
- Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- La présentation de l'offre sur **06 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 677 97 57 37, E-mail.: communesalarose@yahoo.fr.

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/DAONO/CAGII /SG/ST/CIPM-CAGII 2021 DU 01/03/2021 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) CLÔTURE A L'ECOLE MATERNELLE DE POUKLOUKOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 6415 36 2202 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) au titre de L'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, lance en procédure d'urgence un Appei d'Offres Nationai Ouvert pour ies travaux de construction d'une (01) clôture à l'Ecole Maternelle de Poukloukou, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème , Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) t

- Travaux préparatoires;
- Fondation ;
- Maçonnerie en élévation ;
- Menuiserie métallique ;
- Guérite.
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Onze Millions (11000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprise de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics, et justifiant des capacités techniques et financières

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) Ministère de Décentralisation et de Développement local au titre de l'exercice 2021 Autorisation de dépense : IW03774 Imputation budgétaire : 55 27 351 01 6415 36 2202 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt Mille (20 000) francs CFA, payable pendant les jours ouvrables, à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème .

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème au plus tard le 24/03/ 2021 à 10 heures p

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Deux Cent Mille (220 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un mor

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24/03/2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et qui la parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2- étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :**14.1.1 Pièces administratives**

- Dossier incomplet (absence d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 43 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 12 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (31 oui sur 43) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème, Département de la Bénoué, Région du Nord

GAROUA le 1 Mars 2021

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2021, MINDDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINDDEVEL 2021, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **réhabilitation des pistes agricoles : Nkol Ebae – Oban et Womkoa - Ondodo - Limite Batchenga : Nkol Ebae – Oban et Womkoa - Ondodo - Limite Batchenga, dans la Commune de SAA, Département de la Léké, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Dégagement de l'emprise ;
- Elagage et abattage des arbres;
- Mise en forme de la plate-forme y compris création ou curage des fossés et exutoires ;
- Remblai contigus sur ouvrage ;
- Curage des ouvrages hydrauliques existants et transversaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 677 97 57 37, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 677 97 57 37, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de de **Quarante mille (40 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **02 Avril 2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°005/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **02 Avril 2021 à de 12 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 73.08% des critères essentiels soit 19 oui sur 26.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(26)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **02 critères** ;
- Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- La présentation de l'offre sur **06 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 677 97 57 37, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021
POUR L'ACQUISITION DE FAUTEUILS ET CHAISES VISITEURS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (SUP'PTIC). FINANCEMENT : BUDGET SUPPTIC 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
22-222-222 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DIRECTEUR DE SUP'PTIC LANCE UN APPEL D'OFFRES National OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DE FAUTEUILS ET CHAISES VISITEURS POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : la fourniture de fauteuils ministre et chaises :

- Dix (10) fauteuils Directeur A8040 avec accoudoirs en bois réglable +5 roues simili cuir noir ;
- Cinq (05) fauteuils Directeur A24 en simili cuir noir réglable +5 roues ;
- Cinq (05) fauteuils Directeur en simili cuir, D165 Dos HAU roulant + accoudoirs PVC ;
- Cinq (05) fauteuils de réception en bois coussin en croute de cuir assise et dossier rembourrage mousse haute densité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt millions (20.000.000) FCFA.TTC

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions de cet Appel d'Offres.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres, établi en français ou en anglais peut être obtenu au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs CFA (50.000) et sur présentation d'une quittance, payable au compte « compte spécial CAS-ARMP » n° 335988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 695035822/676314009 au plus tard **le 14/04/2021 à 12 heures** ;heure locale et devra porter la mention : « **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021POURL'ACQUISITION DE FAUTEUILS ET CHAISES VISITEURS POUR L'ECOLE** »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fauteuils et chaises est fixé à soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO de quatre cent mille (400.000) FCFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu **le 14/04/ 2021 à 13 Heures** par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9 de SUPPTIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante -huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture,
- Le non-respect d'au moins cinq (05) critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,

2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).

- Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI.
- Références du fournisseur : preuves d'avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des trois dernières années ; 2018 ; 2019 ; 2020 ; pour un montant total de vingt millions (20.000.000)
- Conformité des matériels proposés à au moins 90% des spécifications techniques
- Délai de livraison
- Un certificat de garantie du matériel

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et ayant obtenu au moins quatre (04) oui sur cinq (05) des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'TIC, porte A7 du bâtiment administratif.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le *DIRECTEUR*

WATCHING Félix

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 08 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER CITÉ VERTE : ENTRÉE INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNOLOGIQUE - RUSTICK HOME RESTAURANT AVEC BRETELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221-110

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des Travaux d'aménagement du tronçon de route au quartier cité verte : entrée Institut Supérieur d'Enseignement Managérial et Technologique - Rustick Home Restaurant avec bretelles, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

- a. Travaux préparatoires ;*
- b. Travaux de chaussée*
- c. Assainissement et drainage ;*
- d. Autres ouvrages.*

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de FCFA **Cent soixante-quinze millions (175 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Exercice 2021, ligne 221 - 110

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203 ou sur la plateforme coleps du MINMAP.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **120 000 (Cent vingt mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 1^{er} Avril 2021 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 08 Mars 2021 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER CITÉ VERTE : ENTRÉE INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNOLOGIQUE - RUSTICK HOME RESTAURANT AVEC BRETELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II - Exercice 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **Cinq (05) Mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) MOIS à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 1^{er} Avril 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;*
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;*
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 éléments

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C – Matériel 11 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le MAITRE D'OUVRAGE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 08/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SIMBANE ET A L'ECOLE MATERNELLE DE LEMBE CENTRE, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE DEUX LOTS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum lance, pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Primaire de Simbane et à l'Ecole Maternelle de Lembe Centre, Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre (02 lots). Un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- LOT 100 : Travaux préparatoires - études
- LOT 200 : Terrassement
- LOT 300 : Fondation
- LOT 400 : Maçonnerie-Elévation
- LOT 500 : charpente couverture
- LOT 600 : menuiserie métallique
- LOT 900 : Electricité
- LOT 1000 : Peinture
- LOT 1100 : VRD

3. Cout Prévisionnel

un montant de **trente-quatre millions de francs (34 000 000) cfa** par lot.

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'investissement Public par le biais du MINEDUB, exercice 2021 pour un montant de **trente-quatre millions de francs (34 000 000) cfa** par lot.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré au Secrétariat Général de la commune de Lembe-Yezoum dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, au Secrétariat Général de la commune de Lembe-Yezoum, sur présentation d'une quittance non remboursable de **trente-quatre mille (34 000) fcfa** par lot délivrée par la Recette Municipale de la Commune, représentant les frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum au plus tard **le 31/03/2021 à 10 heures** et devront porter la mention :

_APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 08/03/2021****POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE SIMBANE ET A L'ECOLE MATERNELLE DE LEMBE CENTRE, COMMUNE DE LEMBE-YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE (02 LOTS)****(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)****Présentation des offres**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Il est de trois (03) mois

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives requises une caution de soumission de **trois cent quarante mille deux cent (340 000) fca**. Celle-ci doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, les chèques certifiés ne seront pas acceptés. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée par la Commission Interne de Passation de Marché le **31/03/2021, à 11 heures**, en la Salle des Actes de la Commune de Lembe-Yezoum. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur offre.

12. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

Ils sont ceux-ci-dessous:

- absence d'une pièce administrative incomplète ou non conforme après 48 heures ;
- fausse déclaration, document falsifié ou scanné ;
- note technique inférieure à 80% ;
- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence de la caution
- Omission d'un sous-détail des prix.

Principaux critères de qualification

Les critères de qualification des offres techniques et financières sont les suivants :

- la méthodologie, planning et délai d'exécution.....Oui/Non;
- la présentation de l'offre.....Oui/Non;
- la capacité financièreOui/Non;
- le personnel d'encadrement.....Oui/Non;
- le matériel.....Oui/Non;
- le matériel et la référence de l'entreprise.....Oui/Non.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, la proposition du choix des attributaires par la Commission de Passation des Marchés et du choix définitif du prestataire par le Maître d'Ouvrage Délégué, le Marché est souscrit par l'Entrepreneur et signé par le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum. De ce fait, le présent marché ne sera attribué qu'à l'entreprise dont le nom ne figure pas sur la liste des entreprises n'ayant pas fini les chantiers publiés par le MINMAP.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de soumission

Chaque soumissionnaire a un délai de **vingt (20) jours** à compter de la publication de publication du présent avis.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général de la Commune de Lembe-Yezoum.

YAOUNDE le 8 Mars 2021

Le MAIRE

ZEH Isabelle Coldile

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 08/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES VILLAGES LEMBE II, BANA ET NLOG, COMMUNE DE LEMBE- YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS FINANCEMENT: BIP 2021 DU MINDDEVEL IMPUTATION : IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821 (LEMBE II) IMPUTATION : IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821 (BANA) IMPUTATION : IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821 (NLOG)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Lembe-Yezoum Maitre d'Ouvrge lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine respectivement dans les villages Lembe II, Bana et Nlong Commune de Lembe-Yezoum, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les études géophysiques et d'implantation des forages ;

L'implantation des forages ;

L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;

Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;

Le développement, le pompage et les essais de débits ;

Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;

La murette de clôture en agglôs de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de foration.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres dont la Commune de Lembe-Yezoum est bénéficiaire, sont financées à hauteur de **24 000 000 (vingt-quatre millions de francs)** cfa, grace au Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, pour le compte de l'exercice 2020.

Village	N° de forage	Montant	Imputation
Lembe II	01	8 000 000 frs	IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821
Bana	01	8 000 000 frs	IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821
Nlong	01	8 000 000 frs	IW02358-55 27 351 01 641143 2246 821
Total : 24 000 000 frs			

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, à la Commune de Lembe-Yezoum, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Ce dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Lembe-Yezoum, dès publication du présent avis notamment à la Recette Municipale de ladite Commune contre versement d'une somme non remboursable de **quarante**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum, au plus tard **le 31/03/2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01 AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-LBYZ/SG/2021 DU 08/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE (01) EQUIPE DE PMH RESPECTIVEMENT DANS LES VILLAGES LEMBE II, BANA ET NLONG, COMMUNE DE LEMBE-YEZOU, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent soixante mille francs (160 000) cfa** par lot. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. Elle aura lieu **le 31/03/2021 à 11 heures**, en la Salle des Actes de la Commune de Lembe-Yezoum. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation**1 : Critères éliminatoires**

Elles sont les suivantes :

- a) Pièces administratives absence, incomplet ou non conforme après 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Absence de la caution de soumission ;
- d) Non-respect de **90%** des critères essentiels ;
- e) Non possession en propre ou en location d'un appareil de sondage ;
- f) Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage ;
- g) Offre financière incomplète ;
- h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères essentiels** ci-dessous :

- 1) Les cahiers des charges (CCAP et CCTP) 02 critères ;
- 2) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 08 critères ;
- 3) Le matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères ;
- 4) La méthodologie, planning et délai d'exécution 06 critères ;
- 5) Les références de l'entreprise sur 03 critères ;
- 6) Attestation de visite du site 02 critères ;
- 7) L'accès à une ligne de crédit (capacité financière) 01 critères.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

DÉLAI DE RÉPONSE DES SOUSMISSIONNAIRES

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum.

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le MAIRE

ZEH Isabelle Coldile

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 04/03/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE,
L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE COMMUNICATION D'UNE FLOTTE
TELEPHONIQUE POUR LE PERSONNEL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME**

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM) , BUDGET DE L'ETAT POUR LES TAXES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour la mise en place et l'approvisionnement en crédit de communication d'une flotte téléphonique pour le personnel du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront de manière générale à la fourniture et l'entretien d'une flotte téléphonique pour **133** personnes du Groupe Technique Central et des dix Groupes Techniques Régionaux du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre tous les membres de la flotte ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les autres utilisateurs externes à la flotte ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les utilisateurs des autres opérateurs de téléphonie mobile ;
- Fournir et assurer les services de communication téléphonique entre les membres de la flotte et les autres réseaux internationaux ;
- Proposer des tarifs optionnels et préférentiels aux membres désirant souscrire à la connexion internet ;
- Fournir et assurer les services de maintenance et d'entretien de la flotte téléphonique au PNLP ;
- Etre capable d'immigrer d'un forfait à l'autre ;
- Possibilité de faire des transferts de crédit (reconduction du crédit non consommé au cours du mois précédent) ;
- Possibilité de roaming (au moins pour Coordonnateur de l'UCS-FMP, le SP/PNLP et le SPA/PNLP) ;
- Possibilité de faire des conférences call ;
- Fournir des téléphones et de puces GSM pour la flotte ;
- Produire trimestriellement un rapport d'exécution ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) Francs CFA hors taxes, soit cent dix-huit mille cinquante-sept mille cinq cents (118 057 500) FCFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un seul lot :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la réalisation de ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées de la manière suivante :

- Budget du Fonds Mondial des l'exercice 2021, 2022 et 2023 (**New Funding Model III**) pour la partie Hors Taxes ;
- Budget de l'Etat pour les taxes.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise** et la version électronique **sur la plateforme Cameroon On Ligne E-Procurement Système (COLEPS)** aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.coleps.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès **du Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, par versement à la BICEC dans le compte **n°23 5988000189** au profit du **compte spécial CAS-ARMP**.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au **Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)** sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, **Tél./fax : 222 22 10 21**, au plus tard **le 01/04/2021 à 13 heures précises**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLT/2021 DU 04/03/2021

**POUR LA MISE EN PLACE, L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE COMMUNICATION
D'UNE FLOTTE TELEPHONIQUE POUR LE PERSONNEL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE
LE PALUDISME**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

La période d'exécution des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage est de trente-trois (33) mois répartis ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : neuf mois (09) mois ;
- Tranche conditionnelle N°1 : douze (12) mois
- Tranche conditionnelle N°2 : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un cautionnement de soumission d'un montant de **deux millions trois cent mille (2 300 000) Francs CFA** délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Le montant des cautions de soumission pour chaque lot sont les suivants :

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Taille et format des fichiers

Pour la soumission, en ligne les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'offre administrative,
- 10 MO pour l'offre technique,
- 5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivant :

- Format PDF pour les documents textuels
- JPEG pour les images

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par organisme un financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières se fera en un seul temps le 01/04/2021 à partir de 14 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme siégeant **au niveau du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Ils comprennent les critères éliminatoires et les critères essentiels définis ainsi qu'il suit :

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou falsification des pièces,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois dernières années (2019, 2018 et 2017).
- Note technique inférieure à 3 OUI/4 des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire (OUI/NON)
- Conformité de la proposition technique (OUI/NON)
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (OUI/NON)
- Présentation de l'Offre (OUI/NON)

Le système de notation des offres est le mode binaire (OUI ou NON).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE**, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'**Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme**, sis au premier étage de l'immeuble **Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 657 10 38 40 / 677 81 67 81 ou en ligne sur la plateforme **COLEPS** aux adresses : <http://www.coleps.cm>

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155 / 222 235 669** ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

FRAUDE ET CORRUPTION

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

KOMBO THOMAS

COMMUNE DE BASCHEO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO /CDPM-BE/M-C-BASCH/2021 DU 03/03/2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS
DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DORBA (LOT 01), A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NASSARAO NGOH (LOT2), A L'ECOLE PUBLIQUE DE PEMGOU (LOT 3), A L'ECOLE PUBLIQUE DE
SABONGARI SOUKI (LOT 04) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NARO KOUBADJE (LOT5), COMMUNE DE
BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA RENOUÉ, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641505 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Baschéo lance en procédure d'urgence pour le compte du MINEDUB et MINDDEVEL un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classe à l'école publique de DORBA (lot 01), à l'école publique de NASSARAO NGOH (lot2) et à l'école publique de PEMGOU (Lot 3), à l'école publique de SABONGARI SOLIKI (lot 04), à l'école publique de NARO KOUBADJE (lot5), Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Elévations
Couverture et charpente
Menuiseries métalliques
Menuiserie bois
Electricité
Peinture
VRD

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA par lot pour les lots 1, 2, 3 et dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA par lot pour les lots 4 et 5.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :

- construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Dorba (Lot 01) ;
- construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Nassarao lot (Lot 02).
- construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Pemgou (Lot 03).
- construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de sabongari souki lot 04),
- construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique de naro koubadje lot5),

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par :

BIP MINDDEVEL, Exercice 2021

Lot 1 Autorisation de dépense : IW03206

Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641505 2222 821

Lot 2 Autorisation de dépense : IW03208

Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641505 2222 821

Lot 3 Autorisation de dépense : IW03207

Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641505 222 821

BIP MINEDUB, Exercice 2021

Lot 4 Autorisation de dépense : IW01119

Imputation Budgétaire : 55 15 197 01 641505 2222 426

Lot 5 Autorisation de dépense : IWOI 118

Imputation Budgétaire : 55 15 197 01 641505 2222 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Baschéo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. d'el. 690 86 30 00/696 57 II 15.

8. Acquisition du Dossier

le dossier peut être obtenu à la Commune de Baschéo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille francs (80 000) francs CFA, payable à la Recette communale de Baschéo

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra pju" venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo au plus tard le 26/03/2021 à 10 heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme

portant la mention : DOSSIER D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE

PUBLIQUE DE EP de DORBA (Lot 01), A L'ECOLE PUBLIQUE DE NASSARAO NGOH (Lot2) , A L'ECOLE
PUBLIQUE DE PEMGOU (Lot 3), A L'ECOLE PUBLIQUE DE SABONGARI SOUKI (LOT 04) et A L'ECOLE
PUBLIQUE DE NARO KOUBADJE (LOT5). COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD.

'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

N°001

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent trente mille (330 000) Francs CFA par lot pour les lots 1, 2, 3 et trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA par lot pour les lots 4 et 5 établie par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives reçues devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.. Toute offre non conforme aux descriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des pièces techniques et financières qui aura lieu le 26/03/2021 à 11 heures dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés de Baschéo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

14 critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 35 oui au moins sur les 50 possibles
 - déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années
- et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel pour chaque lot sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui au moins sur les 50 possibles soit 70% seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. NB : Un seul soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Baschéo. Tel. 690 86 30 00/696 57 11 15.

GAROUA le 3 Mars 2021

Le MAIRE

SOUAIBOU

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2021 DU 08 MARS 2021
RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINRESI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 19 259 04 340010 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture et l'installation des équipements informatique au MINRESI.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la fourniture, le transport, la manutention et la mise en service des équipements suivant le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente neuf millions cent deux mille (39 102 000)** Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Ce marché est constitué d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**55 19 259 04 340010 2276**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000)** francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINRESI, au plus tard le **06 AVRIL 2021 à 14 heures** et devra porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2021 08 MARS 2021 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINRESI** ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation est de un (01) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé et habilité à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Cette caution, valable pendant trente (30) jours au-delà de la validité des offres est de **sept cent mille (700 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé et habilité à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 AVRIL 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINRESI dans la salle de réunion sise au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**14-1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres;
Fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
Non-respect de 80% des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires;
Absence de la caution de soumission;
Absence de prospectus illustrés ressortant les caractéristiques techniques des équipements proposés;
Non-respect d'une caractéristique technique majeure d'un équipement.

14-2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise;
- Capacité de financement;
- Planning et délai;
- Service après-vente;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Personnel.

NB : Les critères essentiels sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins-disante sera retenu.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 8 Mars 2021

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/ 2021 DU 04/03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS: CONSTRUCTION PAR WIFI DU CÂBLAGE RÉSEAU INFORMATIQUE DES POSTES DE TRAVAIL DES BÂTIMENTS DE MESSA, BASTOS ET DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME CENTRAL DE MANAGEMENT DU RÉSEAU. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021. IMPUTATION : 55 36 470 04 32 0012 2276

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 470 04 32 0012 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2021, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du marché, le Cocontractant devra assurer :

Pour le Site N° 1 : IMMEUBLE DU MINTP SITUE AU QUARTIER BASTOS FACE AMBASSADE SUISSE.

- la fourniture et l'installation de douze (12) antennes wifi ;
- la fourniture d'un (01) Switch niveau 3 POE, 48 ports mangeables ;
- la fourniture d'un (01) routeur mikrotik ;
- la fourniture d'un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des bornes wifi ;
- la fourniture de trois cent (300) adaptateurs USB wifi pour PC ;
- la fourniture d'un (01) serveur rackables ;
- la fourniture d'un (01) Onduleur de 980 Watts / 1500 VA;

Pour le Site N° 2 : IMMEUBLE DU MINTP SITUE AU QUARTIER MESSA.

- la fourniture et l'installation de douze (12) antennes wifi ;
- la fourniture et l'installation de dix (10) antennes WIFI
- la fourniture d'un (01) Switch niveau 3 POE, 48 ports mangeables ;
- la fourniture d'un (01) routeur mikrotik ;
- la fourniture d'un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des bornes wifi ;
- la fourniture de trois cent (300) adaptateurs USB wifi pour PC ;
- la fourniture d'un (01) serveur rackables ;
- la fourniture d'un (01) Onduleur 980 Watts / 1500 VA;

Pour le Site N° 3 : BATIMENTS SITUES DANS L'ENCEINTE DE LA DRTP/CENTRE

- la fourniture et installation de dix (10) antennes wifi ;
- la fourniture d'un (01) ensemble d'accessoire et l'installation des bornes wifi ;
- la fourniture de cent (100) adaptateurs USB wifi pour PC ;
- la fourniture d'un (01) Onduleur de 980 Watts / 1500 VA;

Les caractéristiques des différentes fournitures et les détails d'exécution des prestations sont contenus dans le Cahier des Prescriptions Techniques.

En outre, il devra assurer :

- la fourniture d'un logiciel avec licence de supervision du réseau;
- la fourniture d'un portail captif ;
- la formation de six (06) personnels de la Cellule Informatique.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel total de **cinquante millions (50 000 000)** defrancis CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement



Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (jours)
Lot unique	Extension du réseau informatique du Ministère des Travaux Publics : Construction par WIFI du Câblage Réseau informatique des postes de travail des bâtiments de MESSA, Bastos et de la Délégation Régionale du Centre et mise en place d'un système central de management du réseau.	50 000 000	60
COUT TOTAL DU PROJET		50 000 000	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais prestataires de biens et services.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissements Publics du MINTP, Exercice 2021, Imputation : 55 36 470 04 32 0012 2276, pour un coût prévisionnel total de **cinquante millions (50 000 000)** de francs CFA. Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante mille (60 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

1- Présentation des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**volume 3**).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 05/04/2021 à **11 heures** heure locale et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N° 014 /AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2021 du 04/03/2021
En procédure d'urgence pour l'extension du réseau Informatique du Ministère des Travaux Publics: Construction p
WIFI du Câblage Réseau informatique des postes de travail des bâtiments de MESSA, Bastos et de la Délégati
Régionale du Centre et mise en place d'un système central de management du réseau »
Financement : BIP MINTP, Exercice 2021.
Imputation : 55 36 470 04 32 0012 2276
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée à délivrer les caution dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre en charge des Finances, Le montant en FCFA de ladite garantie est d'un million (1 000 000) de francs CFA. L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et la non-conformité accordée au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour le rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois **(03)** mois ; cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel que précisé ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAC.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 05/04/2021 dès **12 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives **(volume 1)**,
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques **(volume 2)**,
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières **(volume 3)**.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix, même en cas de groupement, dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives.

- Absence de l'original du cautionnement provisoire **(caution de soumission)**;
- Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

b) Offre technique:

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire agréé pour les fournitures suivantes :

-bornes WIFI ;

-routeurs Mikrotik ;

-serveurs Rackables ;

-onduleurs.

- Fiches techniques des fabricants ;
- Absence d'un Chef de projet ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offre
- Absence d'engagement formel par une attestation de garantie d'un (01) an minimum signée du soumissionnaire p assistance technique durant la période de garantie ressortant la liste ou le descriptif des pièces de rechange et la fréquence d'intervention sur le site (**03 mois minimum**) ;
- Non validation d'une fourniture (du pourcentage minimum de 100% des caractéristiques majeurs à respecter) tel que déta dans le « cahier de prescription technique » ;
- Capacité financière du soumissionnaire inférieure à dix million (**10 000 000**) de F CFA.
- Absence d'une autorisation de vérification des informations dûment signé et daté du soumissionnaire
- Absence de trois références dans le domaine du câblage d'infrastructure réseau.
- Absence du guide d'utilisateur du logiciel de supervision
-

c) Offre financière :

- Absence de la lettre de soumission timbrée, signée, datée et cachetée;
- Absence du bordereau des prix (**BP**) dûment rempli, paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page ;
- Absence du détail quantitatif et estimatif (**DQE**) paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page ;
- Absences des Sous-détails des prix, paraphé à chaque page;
- Omission d'un prix quantifié ;

d)-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique;

14.2 : Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode notation en attribuant à chaque rubrique la note correspondante.

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;
- Planning de livraison sur **01 critère** ;
- Service après-vente sur **01 critère** ;
- Attestation de visite des lieux sur le site **01 critère** ;
- Rapport détaillé avec schéma de la visite sur le site **01 critère** ;
- Personnel sur **26 critères**

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu un total de 27 critères sur 31 critères seront éligibles à l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la **moins disante**.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant d'un marché de fourniture au MINTP et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanouel

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE BID

ADDITIF N°_000001_APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE.N° D13-24/AOIO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2021 DU 04/02/2021.MARCHÉS DE BIENS ET SERVICES CONNEXESPOUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS , DES MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES (LOT 1) ET DU MOBILIER DE BUREAU (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le présent additif a pour objet la prorogation de la date de remise des offres ainsi, dans toutes les dispositions concernées,

AU LIEU DE

5. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 9 000 000 de F CFA soit 18 000 USD pour le lot 1 et 3 000 000 de F CFA soit 6 000 USD Être livrés à l'adresse ci-dessous par 13h (GMT +1) au plus tard le **09/03/2021** . Elles seront ouvertes immédiatement après à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décahachetées.

LIRE

5. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 9 000 000 de F CFA soit 18 000 USD pour le lot 1 et 3 000 000 de F CFA soit 6 000 USD pour le lot 2 Être livrés à l'adresse ci-dessous par 13h (GMT +1) au plus tard le **18/03/2021**.Elles seront ouvertes immédiatement après à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décahachetées.

YAOUNDE le 8 Mars 2021

Le COORDONNATEUR

MOHAMADOU TOUKOUR AHMADOU

COMMUNE DE BASCHEO

N°002/AAONO/M-C-BSCHEO/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NGOUTCHOUMI LOT 1, DE SABONGARI SOUKI LOT 2, DE BOMBOL LOT 3, DE HADDERI LOT 4 ET DE GOLARE LOT 5, COMMUNE DE BASCHEO, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Baschéo, autorité Contractante, lance pour le compte du MINADER et MINDDEVEL, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de Ngoutchoumi lot 1, de Sabongari Souki lot 2, Bombol lot 3, Hadderi lot 4 et de Golaré lot 5, Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les principales réalisations non exhaustives retenues sont les suivants L'installation de chantier ; - Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et Indrogéologiques ; - L'implantation de l'ouvrage; L'exécution du forage suivant le site prédéfini; L'équipement du forage ; - Le développement du forage et esstis de pompage ; - La fourniture et la pose d'une pompe à motricité humaine ; - Les analyses physico-chimiques et bactériologiques; -La désinfection de l'eau ; - La construction d'un muret de protection, la construction d'un chenal d'évacuation des eaux usées et d'un puits perdu, La formation d'un comité de gestion, la fourniture d'une caisse à outils, La formation d'un artisan réparateur

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) francs CFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en cinq (05) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique, participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINADER et du MINDDEVEL de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Baschéo dès publication de l'avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Baschéo dès publication du présent avis sur présentation d'une (quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO payable à la recette municipale de Baschéo. lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (BP, FAX, téléphone etc).

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée à la Commune de Baschéo, contre récépissé dûment signé, au plus tard le 26/03/2021

à 10 Heures, heure locale. Elle devra porter la mention : « Appel d'Offres National Ouvert » N°02/AO
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

le délai maximum d'exécution des travaux prévu le Maître d'Ouvrage est de (03) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) FCFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 26/03/2021 à partir de 11 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de Baschéo en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

6.1. Principaux critères éliminatoires:

6.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis au moins 28 oui sur 39 possibles soit (70%) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ;
- Non-conformité de modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le bordereau des prix le devis quantitatif et estimatif et le sous détail des prix unitaires ;
- Absence ou incohérence d'un sous détail des prix unitaires.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 2 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel pour chaque lot, références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel de l'entreprise sur 6 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de Oui seront (qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres ((Article 28 du RGAG) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter de façon satisfaisante et dont l'offre a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. NB : Un seul soumissionnaire peut être attributaire de cinq (05) lots.

16. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commune de Baschéo ou à la Délégation Départementale de l'eau et de l'Energie de la Bénoué à Garoua.

GAROUA le 3 Mars 2021

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE DE MESSOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 04/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT 1: EPP BIZAIYI, LOT 2: EPP LONG ET LOT 3: EPP MASSENG. TOÛ 4: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT MODERNE) 4 LOTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction des certaines infrastructures publiques, dans la Commune de Messok, alloués ainsi qu'il suit :

Lot	Désignation	Montant TTC	Imputation
1	Construction d'un bloc de deux (02) Salles de classe à l'EPP., de BizU-	17 500 000	15 197 01 641227 2811 222201
2	Constructiprij d'un bloc de deux (02) Salles de classe à l'EPPqeLorig .	17 500 000	15 197 01 641227 2811 222201
3	Construction d'un bloc de deux (02) Salles de classe à l'EPP de Massens	17 500 000	27 351 01 641227 2811 279901
4	Construction d'un logement moderne	6 603 950	27 351 01 641227 2811 279901

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

lot 100 : Les travaux préparatoires ;
 Lot 200 : Les terrassements,
 Lot 300 : Les fondations,
 Lot 400: Les maçonneries et élévations,
 Lot 500 : L'œuvre charpente- la couverture et plafond ;
 Lot 600: Les menuiseries bois ;
 Lot 700 : Les menuiseries métalliques ;
 Lot 800 : L'électricité,
 lot: 900 Travaux sanitaires
 Lot 1000 Revêtements
 Lot-1-100 : La peinture ;
 Lot 1200: les VRD:

3. Coût Prévisionnel

MONTANT TTC 59 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget D'Investissement Public), Exercice 2021.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics, classées dans la catégorie « Bâtiments » et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget D'Investissement Public), Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 50000(cinquantemille) francs CFA à la Recette Municipale de Messok.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok ((Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 50000(cinquantemille) francs CFA à la Recette Municipale de Messok.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

001/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 04/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot 1; EPP BIZAIyi, Lot 2: EPP LONG et Lot 3: EPP MASSENG. Toit 4: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT MODERNE) 4 LOTS.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Six (05) mois pour tout le lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, du lot sollicité.

12. Recevabilité des Offres

chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du r, montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, | 1

. la caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables, toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à le 11/03/2021 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative essentielle;

2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire :

p. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) n'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification,

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

2) Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière Oui/non

2) les références de l'entreprise Oui/non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet

4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non

5) Le Matériel et les équipements essentiels

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

La Lettre Commanche à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont j'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70% de critères de qualification

2- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, sera jugée conforme aux dispositions des ST et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Messok (SIGAMP), aux numéros de téléphones : 675289009/691532023/ 694469457/696058388.

MESSOK le 4 Février 2021

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 26 FEVRIER 2021
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) TAPIS MODULE A FOND MOUVANT TYPE FMA POUR LES USINES
D'EGRENAJE DE NGONG ET DE KAELE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) tapis module fond mouvant type FMA pour usines d'égrenage de Ngong et de Kaélé

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux (02) tapis module fond mouvant type FMA pour usines d'égrenage de Ngong et de Kaélé

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 875 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **300 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 31/03/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 26 FEVRIER 20201 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) TAPIS MODULE A FOND MOUVANT TYPE FMA POUR LES USINES D'EGRENAGE DE NGONG ET DE KAELE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu usine de Ngong et de Kaélél dans un délai de 240 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **17 500 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 31/03/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:

- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De l'absence ou de la non-conformité de la garantie et du service après vente
- Non-respect de deux (02) critères essentiels
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n°5 du présent DAO;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n°1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 437 500 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 875 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 26 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE D1/22/057/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communique :

Par décision N°000330/D/MINFOPRA du 03 MARS 2021, l'entreprise SIFCAM est déclarée adjudicataire du Marché passé après Dossier de Consultation suivant l'autorisation N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM du 15 Janvier relatif à la rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie, pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie.	ETS SIFCAM	Six (06) mois	199 937 293 (cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt treize) F CFA	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter au Service des Marchés de son Département Ministériel (porte 506) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**COMMUNIQUE D1/22/058/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communique :

Par décision N°000331/D/MINFOPRA du 03 MARS 2021, l'entreprise GREENFIELD GROUP SARL est déclarée adjudicataire du Marché passé après Dossier de Consultation suivant l'autorisation N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM du 15 Janvier relatif à la réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydraulique du bâtiment principal du MINFOPRA, pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydraulique du bâtiment principal du MINFOPRA.	GREENFIELD GROUP SARL	Six (06) mois	225 000 000 (Deux cent vingt-cinq millions) F CFA	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter au Service des Marchés de son Département Ministériel (porte 506) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°22/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 26 FEVRIER 2021
POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) LOTS DE PIÈCES MÉCANIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE
DE MAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de 08 lots de pièces mécaniques de rechange pour l'huilerie de Maroua

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de 08 lots de pièces mécaniques de rechange pour l'huilerie de Maroua

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 26 696 100 FCFA pour le lot 1, 9 674 196 FCFA pour le lot 2, 130 826 311 FCFA pour lot 3, 4 104 096 FCFA pour le lot 4, 36 827 660 FCFA pour le lot 5, 7 071 100 FCFA pour lot 6, 34 304 051 FCFA pour le lot 7 et 8 518 061 FCFA pour le lot 8

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en huit (08) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Fourniture d'un lot de pièces pour presse MBU 330;
- Lot 2 : Fourniture d'un lot de chaîne de transmission;
- Lot 3 : Fourniture d'un lot de pièces pour presse GOLIATH.
- Lot 4 : Fourniture d'un lot de courroies;
- Lot 5 : Fourniture d'un lot de pompes;
- Lot 6 : Fourniture d'un lot d'outillage.
- Lot 7 : Fourniture d'un lot de pièces pour souffleuse;
- Lot 8 : Fourniture d'un lot de pièces pour nettoyage de graines de coton non délintées.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 07/04/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°22/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 26 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) LOTS DE PIECES MECANQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE MAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 120 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **530 000 FCFA** pour le lot 1, **190 000 FCFA** pour le lot 2, **2 610 000 FCFA** pour le lot 3, à **82 000 FCFA** pour le lot 4, **735 000 FCFA** pour le lot 5, **140 000 FCFA** pour le lot 6, à **685 000 FCFA** pour le lot 7, **170 000 FCFA** pour le lot 8 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 07/04/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:

- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Du non-respect de deux (02) critères essentiels
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1D : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 40 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériel électriques ou pièces mécaniques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect du délai du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 32 500 000 FCFA pour le lot 1, 12 500 000 FCFA pour le lot 2 et 17 500 000 FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des trois derniers exercices au moins égal à 65 millions de FCFA pour le lot 1, 25 millions de FCFA pour le lot 2 et 35 millions de FCFA pour le lot 3; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et technique conformes aux prescriptions du DAO seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit

SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des huit (08) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 26 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NG/CIPIM/2021 DU 08 /02/ 2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUKA GAINAKO LOT 1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMAYO- TCHEBOA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 197 01 64I5I7 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement du Ministère de L'Education de Base , le Maire de la Commune de Ngong, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUKA GAINAKO LOT 1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMAYO- TCHEBOA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Élévations
Couverture et charpente
Menuiseries métalliques
Électricité
Peinture
VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de Vingt Million (38000 000) Francs CFA.SOIT 19000000 par lot

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en deux (02) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2021. Autorisation de dépense ; Imputation Budgétaire 55 15 197 01 64I5I7 2222 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tél 696198387/699971303

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune Ngong, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (40 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Ngong

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Ngong, au plus tard le 17/03/2021 à 10 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :
dossier **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NG/CIPIM/2021 DU 08 /02/ 2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUKA GAINAKO LOT 1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOMAYO- TCHEBOA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD**

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois/lot

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier , agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Quatre Cent Mille (380 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme

financier, agréé par le Ministère chargé des Finances

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Quatre Cent Mille (380 000) Francs CFA et établie par une banque de premier ordre ou un organisme

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/03/2021 à 11 heures à la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déckradon ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Fausse déclai-ation ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),

Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prL\ incohérents,
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'evaluaon des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essendels sur 8 critères ;
- Proposition techmique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- References de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du cout prévisionnel (6 500 000) six millions cinq cent milleFrancs CFA sur 7critères ; Seuls les Soumissimmaires ayant obtenu 70% de OUI seront quaUflés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre fmancièrre, le marché sera attribue au soumissionnaire remplissant les capacités techmiques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune Ngong ou au numéro de tél : 696 19 83 87 / 699 97 13 03

NGONG le 25 Février 2021

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MC-NGONG/SG/ST / CIPM/2021 DU 10/02/2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAFA TCHEBOA DANS
LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
55 15 19 641517 2225 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021. le Maire de la Coirmaune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un appel d'offres national ouvert d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour enseignants a l'école publique de Mafa Tcheboa dans Commune de Ngong, Département de la Benoue, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre Devis Quantitatif et Estimatif, notamment ;

La consistance des travaux se présente comme suit :

Travaux préparatoires

Terrassements

Fondations

Maçonnerie-Elévations

Couverture et charpente

Menuiseries métalliques

Electricité

Peinture

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-sept millions (17 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du BIP Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021 Budget Head N° 55 15 19 641517 2225 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 696 198 387 / 699 971303

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette d

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 17 Mars 2021 à 10 heures p
"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent quarante mille (340 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable

pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un tem]is à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/ 03/ 2021 à 11 heures à la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Fausse déclai-ation ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%), Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marche au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prL\ incohérents,
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'evaluaon des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la griUe d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essendels sur 8 critères ;
- Proposition techmique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères • References de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du cout prévisionnel (5500 000) six millions cinq cent milleFrancs CFA sur 7critères ;

Seuls les Soumissimmaires ayant obtenu 70% de OUI seront quaUflés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attributinn

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre fmancièrè, le marché sera attribue au soumissionnaire remplissant les capacités techmiques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre fmancièrè, le marché sera attribue au soumissionnaire remplissant les capacités techmiques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnarres restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune Ngong ou au numéro de tél : 696 19 83 87 / 699 97 13 03

NGONG le 25 Février 2021

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE DOUME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.DME/CIPM/2021/ DU 01/03/2021
POUR LE TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE
ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE DOUME. DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG. RÉGION DE
L'EST.: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
36668 016412132811225

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines pistes agricoles et de réhabilitation d'une route communale dans la commune de DOUME. Département du Haut-Nyong. Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N°LOT	Désignation	Imputation	Montant TTC
1	Ouverture de la piste agricole à KWOH (KEMPONG)	27351016A12132811279	10 000 000
2	Ouverture de la piste agricole à AFIENGUI (SENT)	27351016A12132811279	10 000 000
3	Ouverture de la piste agricole à MAKAKI sur 05 km (KOBIL)	27351016A12132811279	5 000 000
4	COMMUNE DE DOUME : Réhabilitation des routes communales	36668 016412132811225	27 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
? Travaux préliminaires ;
? Terrassements-Chaussée;
? Assainissement - drainage

3. Cout Prévisionnel

lot 1: 10 000 000

lot 2: 10 000 000

lot 3: 5 000 000

lot 4: 27 000 000

4. Allotissement

N°LOT	Désignation	Imputation	Montant TTC
1	Ouverture de la piste agricole à KWOH (KEMPONG)	27351016A12132811279	10 000 000
2	Ouverture de la piste agricole à AFIENGUI (BENT)	27351016A12132811279	10 000 000

3	Ouverture de la piste agricole à MAKAKI SUR 05 km (KOBILA)	27351016A12132811279 5 000 000
4	COMMUNE DE DOUME : Réhabilitation des routes communales	36668 016412132811225 27 000 000

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DOUME

8. Acquisition du Dossier

dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable
de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de DOUME.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 08/04/2021 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 005/A0N0/C.DMB/CIPM/2Q21 Du 01/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES PISTES AGRICOLES ET DE REHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (Préciser ie(s) lot (s) sollicité (s))
'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de

11. Cautionnement Provisoire

lot1: 100 000

lot2: 100 000

lot3: 50 000

lot4: 270 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 08/04/2021 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation**a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 68 heures - réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 6) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

C. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAQ d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 16.3 du RPAO

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur: , i

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire :
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 6- Moyens matériels:
- 5- Références:
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 9- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 28 « oui » sur 39) seront examinées

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égale 70% :
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUME. aux numéros de téléphones : 699 560 651/659 093 202

BERTOUA le 1 Mars 2021

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

COMMUNE DE DOUME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO /C.DME/CIPM/2021 DU0L/03/2021 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN VINGT(20) LAMPADAIRES SOLAIRES DU VILLAGE LOUMBOU DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC--MINEE-EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
32 422 02 641213 2811 225

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'éclairage public en Vingt (20) lampadaires solaires du village LOUMBOU dans la Commune de DOUME, Département

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;

- 1- Travaux préliminaires:
- 2- : Installation d'un point lumineux

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel: 37 500 000 (Trente-sept millions cinq cent mille) Francs CFA TTC;

4. Allotissement

lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public. -MINEEEXERCICE 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DOUME

8. Acquisition du Dossier

dès publication du présent avis, et retire sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de DOUME.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie- de DOUME, au plus tard le 08/04/2021 à 9 heures précises et portera les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/A0N0/C.DME/CIPM/2021 Du 01/03/2021 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN

VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES DU VILLAGE LOUMBOU DANS LA COMMUNE DE DOUME.

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG.

REGION DE L'EST Lot unique)

'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit : 375 000 (Trois cent soixante-quinze mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1%, du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 08/04/2021 à 10 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

À. Critères éliminatoires; '

a- offre administrative

1) Absence de la caution de soumission:

2) Pièce administrative falsifiée:

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.:

b. Offre technique

1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée:

3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.

4) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% :

C. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif:

2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

èLB. Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

8. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1- Déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années

2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire :

3- Personnel d'encadrement :

4- Moyens matériels:

5- Références:

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années :

7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux;

9- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées

15. Attribution

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme:

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de (oui) supérieur ou égal à 70%

3-Financière après correction conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante..

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUME ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUTNYONG. aux numéros de téléphones : 660 093 889/699 540 651/263 283 660.

BERTOUA le 1 Mars 2021

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

COMMUNIQUE D1/22/057/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communique :

Par décision N°000330/D/MINFOPRA du 03 MARS 2021, l'entreprise SIFCAM est déclarée adjudicataire du Marché passé après Dossier de Consultation suivant l'autorisation N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM du 15 Janvier relatif à la rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie, pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie.	ETS SIFCAM	Six (06) mois	199 937 293 (cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt treize) F CFA	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter au Service des Marchés de son Département Ministériel (porte 506) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**COMMUNIQUE D1/22/058/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA/CBAO PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS D'UN DOSSIER DE CONSULTATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, Communique :

Par décision N°000331/D/MINFOPRA du 03 MARS 2021, l'entreprise GREENFIELD GROUP SARL est déclarée adjudicataire du Marché passé après Dossier de Consultation suivant l'autorisation N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM du 15 Janvier relatif à la réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydraulique du bâtiment principal du MINFOPRA, pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydraulique du bâtiment principal du MINFOPRA.	GREENFIELD GROUP SARL	Six (06) mois	225 000 000 (Deux cent vingt-cinq millions) F CFA	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter au Service des Marchés de son Département Ministériel (porte 506) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE BOGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-BOGO/CIPM/TBEC/2021 DU 09/02/2021
POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE TYPE MINADER ATANKIROU (LOT
1) ET CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE TYPE MINADER AMADAKA (LOT 2) DANS LA COMMUNE
DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
55 30 393 03 641304 2220 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINADER-RT, Exercice 2021, le Maire de la Commune de BOGO. Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un poste agricole type MINADER à TANKIROU (lot 1) et construction d'un poste agricole type MINADER à MADAKA (lot 2) dans la commune de BOGO, Département du Diamaré, région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie.
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D,
- Cuisine externe
- Latrine à 02 compartiments

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) F CFA pour chaque lot.**

4. Allotissement

Nul ne peut être attributaire de plus d'un lot dans le cas de cet appel d'offre.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER de l'exercice 2021

N°	AUT.DEP	IMPUTATION	LIBELLE IMPUTATION	MONTANT	LOT
01	IW04086	55 30 393 03 641304 2220 921	CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MADAKA	20 000 000	1

02	IW04087	55 30 393 03 641304 2220 921	CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A TANKIROU	20 000 000	2
----	---------	---------------------------------	--	------------	---

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Bogo dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de Bogo sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bogo d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Bogo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Bogo, contre récépissé, au plus tard le **12/03/2021 à 14 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C-BOGO/CIPM/TBEC/2021 DU 09/02/2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE TYPE MINADER A
TANKIROU (LOT 1) ET CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE TYPE
MINADER A MADAKA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BOGO,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux (01) ou en six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12/03/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bogo dans la salle de réunions de la Mairie de Bogo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

10. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. La note technique inférieure à 70% des "oui" ;
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

5. Absence d'un sous détail de prix ;

6. Absence d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaire ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Bogo. dès publication du présent avis.

MAROUA le 8 Février 2021

Le MAIRE

EL HADJ AHMADOU OUSMANOU

COMMUNE DE BOGO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BOGO/CIPM/TR/21 DU 15/02/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE
DE BOGO FINANCEMENT : BIP MINH DU 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du **BIP MINH DU de l'exercice 2021**, le Maire de la Commune de Bogo Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Mairie de Bogo, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de la cité Municipale de la Commune de Bogo.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Travaux de chaussée ;
- Assainissement et le drainage des eaux pluviales

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU Exercice 2021. Le montant prévisionnel des travaux est de **50 000 000 F CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en **un (01) lot** unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU Exercice 2021. Le montant prévisionnel des travaux est de **50 000 000 F CFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bogo auprès du secrétariat général de la Commune de Bogo dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Bogo située en face de la Sous-préfecture d'Arrondissement de Bogo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de Bogota, contre récépissé, au plus tard le **17/03/2021 à 14 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BOGO/CIPM/TR/2021 DU 15/02/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BOGOTA FINANCEMENT : BIP MINH DU 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des travaux est fixé à **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (un million) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission doit être timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/03/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bogota dans la salle de réunions de la Mairie de Bogota. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme dans 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

c) offre technique incomplète pour absence :

c1) de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

c2) d'un conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins 01 projet de voirie revetue ;

c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (06) dernières années un projet de réhabilitation des voiries urbaines revêtues d'un montant minimum de 50 millions ;

e) Non justification de la possession en propriété ou mise à disposition du matériel minimum suivant :

- 01 camion-gravillonneur ;
- 01 pelle chargeuse ;
- 01 compacteur à pneus ;
- 01 niveleuse.

f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

h) N'avoir pas satisfait à au moins 25 critères essentiels/34

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation.....	01 critère
B - Références.....	03 critères
C - Personnel d'encadrement.....	14 critères
D - Méthodologie.....	04 critères
E - Matériel.....	11 critères
F - Surface financière.....	01 critère

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Bogu. dès publication du présent avis. **NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'GEuvre» (HIMO).** Les détails sont précisés dans le CCTP.

MAROUA le 15 Février 2021

Le MAIRE

EL HADJ AHMADOU OUSMANOU

COMMUNE DE NGOURA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.NRA/SG/ST/CIPM/2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN AIRE D'ABATTAGE ANGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS - EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un aire d'abattage à NGOURA dans la Commune de NGOURA, Département du Lom et Djerem, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

> Pour l'Aird'Abattage

- Installation de chantier ; • Electricité ;
- Terrassement ; • Equipement
- Fondations ; • Peinture et revêtement ;
- Maçonneries et Elévations ; • Plomberie sanitaire ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ; • VRD;
- Menuiserie bois et métallique ; • Environnement et Assainissement

> Pour le forage de l'Air d'abattage

- L'installation de chantier ;
- Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- L'implantation des ouvrages ;
- L'exécution des forages ;
- L'équipement des forages;
- L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- La construction du muret de protection ;
- La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- L'analysedes échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréée par le Ministère de l'eau et de l'énergie ;
- Le traitement éventuel de l'eau ;
- La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel : **30 500 000 (Trente millions cinq cent mille) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, Exercice 2021 :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le **09 AVRIL 2021 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPm/NGRA/2021 DU 02 MARS 2021

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN AIRE D'ABATTAGE A NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **610 000 (Six cent dix mille) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 610 000 (Six cent dix mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le **09 Avril 2021 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B\ Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- 1) La capacité financièreOui/Non
- 2) Les références de l'EntrepriseOui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projetOui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ...Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentielsOui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, aux numéros de téléphones : 674 790 224 / 693 938 406.

NGOURA le 2 Mars 2021

Le MAIRE

MADA MICHEL

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES
ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT
DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN QUATRE (04) LOTS : LOT 1 : NYATJO
CHEFFERIE LOT 2 : SONG GWEN (MAKEK) LOT 3 : POUTH KO'O LOT 4 : PAROISSE SAINT JOSEPH
ÉPOUX DE MAKONDO FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 30 641433 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de forages équipés de PMH dans certaines localités de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis-en quatre (04) lots :

- Lot 1 : NYATJO chefferie
- Lot 2 : SONG GWEN (MAKEK)
- Lot 3 : POUTH KO'O
- Lot 4 : Paroisse saint joseph époux de MAKONDO

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

- Mobilisation
- Construction des forages ;
- Equipements-développement de pompage ;
- Exhaure-pompe
- Superstructure ;
- Formation et fourniture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préables est de :

- Lot 1 : Huit Millions (8 000 000) francs cfa
- Lot 2 : Huit Millions (8 000 000) francs cfa
- Lot 3 : Huit Millions cinq cent milles (8 500 000) francs cfa
- Lot 4 : Huit Millions cinq cent milles (8 500 000) francs cfa

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en quatre (04) lots indissociables.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2021, sur les lignes d'imputations :

- Lot 1 : 55 30 641433 2246
- Lot 2 : 55 30 641433 2246
- Lot 3 : 55 30 641433 2246
- Lot 4 : 55 30 641433 2246

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 696765035/ 697613977 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 694 96 39 78 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de NGWEI et ou recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **29/03/2021 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

En Procédure d'Urgence

N°001/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 05/03/2021

Pour les travaux de construction de forages équipés de PMH dans certaines localités de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en quatre (04) lots :

Lot 1 : NYATJO chefferie

- Lot 2 : SONG GWEN (MAKEK)
- Lot 3 : POUTH KO'O
- Lot 4 : Paroisse saint joseph époux de MAKONDO

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes taxes comprises soient **cent soixante milles (160 000) Francs cfa pour les lots 1 et 2 respectivement et cent soixante-dix milles (170 000) francs** respectivement pour les lots 3 et 4, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/03/2021 à 12 heures** au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Nguwei

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marchés au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défailtantes.
- Le Non-respect d'au moins 23/29 de sous critères et des critères essentiels
- Absence ou la non-conformité de toute autres pièces du dossier dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Le personnel d'encadrement
2. La disponibilité du matériel
3. Les références de l'entreprise
4. L'organisation et la compréhension du projet
5. La présentation des offres

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante. Les deux lots sont indissociables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

18. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa Tel : 696765035/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

NGWEI le 5 Mars 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE
CERTAINES CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS-EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 CSI DE
DINGOMBILOT 2 : CSI D'EBOMBE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). -
EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 641433 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, les travaux de Réhabilitation de certaines Centre de Santé Intégrée de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en deux (02) lots :

- Lot 1 CSI de DINGOMBI
- Lot 2 : CSI d'EBOMBE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente couverture-plafond ;
- Menuiserie bois et métallique Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **neuf millions (9 000 000) francs cfa pour le lot 1 et dix millions (10 000 000) francs cfa pour le lot 2**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lots indissociables

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2021, sur les lignes d'imputations :

- Lot 1 : 55 40 641433 2221
- Lot 2 : 55 40 641433 2221

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 696765035/ 697613977 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 694 96 39 78 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de NGWEI et ou à la recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **29/03/2021 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

En Procédure d'Urgence

N°002/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 05/03/2021

Pour les travaux de Réhabilitation de certaines Centre de Santé Intégré de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis-en deux (02) lots :

Lot 1 CSI de DINGOMBI

Lot 2 : CSI d'EBOMBE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes taxes comprises soient **cent quatre-vingt milles (180 000) Francs cfa pour les lots 1 et 2 respectivement et deux cent milles (200 000) francs** respectivement pour les lots 3 et 4, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparés et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/03/2021 à 12 heures** au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Nguwei

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marchés au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Le Non-respect d'au moins 21/28 de sous critères et des critères essentiels
- Absence ou la non-conformité de toute autres pièces du dossier dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Le personnel d'encadrement
2. La disponibilité du matériel
3. Les références de l'entreprise
4. L'organisation et la compréhension du projet
5. La présentation des offres

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante. Les deux lots sont indissociables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

18. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa Tel : 696765035/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

NGWEI le 5 Mars 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 06/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DANS
CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN QUATRE (04) LOTS : LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE
MANDJAB GARELOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE NDOKOKLOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE DINGOMBILOT 4 :
ECOLE PUBLIQUE DE SEPPE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE
2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 641433 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation dans certaines écoles publiques de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en quatre (04) lots :

1. **Lot 1 : Ecole Publique de Mandjab Gare**
2. **Lot 2 : Ecole Publique de Ndokok**
3. **Lot 3 : Ecole Publique de Dingombi**
4. **Lot 4 : Ecole Publique de Seppe**

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie
- Charpente couverture-plafond
- Menuiserie bois et métallique
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préables est de :

- **Lot 1 Cinq millions quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent deux (5 481 302) francs cfa**
- **Lot 2 : Vingt et un millions cinq cent vingt et un mille cinq cent quarante-deux (2 152 154) francs cfa**
- **Lot 3 : Dix-sept millions trois cent deux mille sept cent quatre-vingt-douze (17 302 792) francs cfa**
- **Lot 4 : Sept millions douze mille six cent quatre (7 012 604) francs cfa**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux (02) lots indissociables répartis comme suit :

1^{er} pallier : Lot 1 : Ecole Publique de Mandjab Gare

Lot 4 : Ecole Publique de Seppe

2^e pallier : Lot 2 : Ecole Publique de Ndokok

Lot 3 : Ecole Publique de Dingombi

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2021, sur les lignes d'imputations :

- Lot 1 : 55 27 641433 2222
- Lot 2 : 55 27 641433 2222
- Lot 3 : 55 27 641433 2222
- Lot 4 : 55 27 641433 2222

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 696765035/ 697613977 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 694 96 39 78 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60.000 (soixante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de NGWEI ou à la recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **30/03/2021 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**En Procédure d'Urgence**

N°003/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 06/03/2021

Pour les travaux de réhabilitation dans certaines écoles publiques de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, répartis en quatre (04) lots :

1. Lot 1 : Ecole Publique de Mandjab Gare
2. Lot 2 : Ecole Publique de Ndokok
3. Lot 3 : Ecole Publique de Dingombi
4. Lot 4 : Ecole Publique de Seppe

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes taxes comprises soient **Cinq millions quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent deux(481 302) Francs cfa pour le lot 1 ; Cent dix-neuf mille six cents (119 600) francs cfa pour le lot 2 ; cent trente mille quatre cent cinquante (430 450) francs pour francs pour le lot 3 et cent quarante mille trois cent (140 300) francs pour le lot 4**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparés et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/03/2021 à 12 heures** au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Nguwei

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marchés au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Le Non-respect d'au moins 21/28 de sous critères et des critères essentiels
- Absence ou la non-conformité de toute autres pièces du dossier dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Le personnel d'encadrement
2. La disponibilité du matériel
3. Les références de l'entreprise
4. L'organisation et la compréhension du projet
5. La présentation des offres

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante. Les deux lots sont indissociables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa Tel : 696765035/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

NGWEI le 6 Mars 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 04 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE BACHES EN POLYESTER ENDUIT PVC A LA SECURISATION DES PRODUITS DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de 03 lots de baches en polyester enduit PVC destinées à la sécurisation des produits des usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de 03 lots de baches en polyester enduit PVC destinées à la sécurisation des produits des usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 230 000 000 FCFA pour le lot 1, 41 000 000 FCFA pour le lot 2 et 42 000 000 FCFA pour lot 3.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : 100 baches à chapeau de 22 m * 7 m * 5 m en polyester enduit PVC;
- Lot 2 : 18 baches ordinaires de 30 m*15 m en polyester enduit PVC;
- Lot 3 : 09 baches ordinaires de 30 m * 30 m en polyester enduit PVC.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 07/04/2021 à 15 heures au Secréariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe scellée (sérieuse anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 04 MARS 2021
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE BÂCHES EN POLYESTER ENDUIT PVC DESTINÉES À LA
SECURISATION DES PRODUITS DES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **4 600 000 FCFA** pour le lot 1, **820 000 FCFA** pour le lot 2 et **840 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 07/04/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De l'absence ou la non-conformité des échantillons (deux échantillons par lot);
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après:
- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Non-respect de deux (02) critères essentiels
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 115 000 000 FCFA pour le lot 1, 20 500 000 FCFA pour le lot 2, 21 000 000 FCFA pour le lot 3; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 230 000 000 FCFA pour le lot 1, 41 000 000 FCFA pour les lots 2 et 42 000 000 FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15%

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON Garoua II.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 4 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM - CAGII/2021 DU 01/03/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS : CARREFOUR 8 -EP LAÏNDE DANÉYE - CIMETIERE - WANTOUMI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 30 393 01 6415 36 2250 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire au titre l'exercice 2021, le Maire le la Commune d'Arrondissement de Garoua Il lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du tronçon de la route communale avec construction des dalots ; Carrefour 8 -EP Laïndé Daneyel - Cimetière - Wantoumi, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme , Département de la Bénoué, Région Du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) sont les suivantes ;

- Installation de Chantier
- Nettoyage et Terrassements
- Assainissement — Drainage
- Ouvrages d'Art
- Signalisation
- Equipements de sécurité ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de Cinquante Million (54 000 000) F CFA ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation

6. Financement

Les travaux, Objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (Bip) Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au titre de l'exercice 2021 Autorisation de dépense : IW04324 Imputation budgétaire : 55 30 393 01 6415 36 2250 921

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2 eme

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème au plus tard le 24/03/2021 à 10 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM - CAGII/2021 DU 0T703/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE AVEC CONSTRUCTION DES DALOTS : CARREFOUR 8 -BP LAÏNDE DANEYEL - CIMETIERE - WANTOUMI, DANS LA COMMUNE DE GAROUA 2eme, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractant (AC) est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Un Million Quatre-Vingt Mille (1 080 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant d'Un Million Quatre-Vingt Mille (1 080 000) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 24/03/2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

14. Critères d'évaluation

1- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2- étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) (soit 34 oui sur 48);
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 48 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 14 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 34 oui sur 48) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

GAROUA le 1 Mars 2021

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 AUX APPELS D'OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL SUIV : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONR/ANRP/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE 4X4 PICK UP À L'ANRP

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de cinq-cents soixante mille (560 000) francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.
	Lire plutôt Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de cinq-cents soixante mille (560 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires <i>Il s'agit notamment:</i> - Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis, - Fausse déclaration ou pièces falsifiées, - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ; - Absence de l'autorisation du fabricant ; - Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ; - Le non-respect d'au moins 10 OUI/12 des critères essentiels; - Absence d'un prix unitaire quantifié, - Non-conformité aux spécifications techniques majeures de l'équipement ; - Le non-respect d'au moins 37 OUI/46 des spécifications techniques mineures. 14.2. Critères essentiels Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur: - Présentation de l'offre; - Références générales de l'entreprise; - Capacité de financement; - Planning et délai de livraison ; - Service après-vente; - Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

2	Critères d'évaluation
	Lire plutot 14. Critères d'évaluation (version anglaise) 14.1 Critères éliminatoires <i>Il s'agit notamment:</i> - Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis, - Fausse déclaration ou pièces falsifiées, - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ; - Absence de l'autorisation du fabricant ; - Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ; - Le non-respect d'au moins 10 OUI/12 des critères essentiels; - Absence d'un prix unitaire quantifié, - Non-conformité aux spécifications techniques majeures de l'équipement ; Le non-respect d'au moins 37 OUI/46 des spécifications techniques mineures.
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) Article 7: Textes généraux applicables (CCAG complété) Supprimer La Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 AUX APPELS D'OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL SUIT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONR/ANRP/CIPM/2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES À L'ANRP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, au plus tard le 18 MARS 2021 à 11 heures précises et devra porter la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2021, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » En procédure d'urgence
	Lire plutôt Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, au plus tard le 23 mars 2021 à 11 heures précises et devra porter la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2021, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » En procédure d'urgence

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de cinq cent vingt-quatre mille cinq cent quarante-six (524 546) francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.
	Lire plutôt Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de cinq cent vingt-quatre mille cinq cent quarante-six (524 546) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 MARS 2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier



peuvent assister à cette séance d'ouverture.

3	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 mars 2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
4	Autres
	Au lieu de ... Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) 14. Date et heure limites de dépôt des offres: au plus tard le 15 mars 2021 à 11 heures 15. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15 mars 2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.
	Lire plutot Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) 14. Date et heure limites de dépôt des offres: au plus tard le 23 mars 2021 à 11 heures 15. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 mars 2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) Article 7: Textes généraux applicables (CCAG complété) Supprimer La Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTEN° 001/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021
RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS (160) AUX ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE
DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Ngong lance un Avis de Consultation relative a l'équipement de cent soixante (160) tables bancs aux écoles nécessiteuses de la Commune de Ngong, Département de la Benoue, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture de cent soixante (160) tables bancs **AUX ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NGONG** dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de Vingt Million (5022024) Francs CFA

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent un (01) seul Lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fabrication et/ou la fourniture des tables bancs installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques financières et techniques requises

6. Financement

Les travaux objet de la présente DC sont financés par le BIP du MINDEVEL, Exercice 2021. Autorisation de dépense : Imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis de Consultation. Tel. 696 198 387/ 699 971303

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 16 Mars 2021 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : N° 001/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/02/2021 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS (160) AUX ECOLES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. a n' ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des tables bancs objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de cent mille quatre cent quarante-cinq (100 445) francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (offres administratives, offres techniques et financières) qui aura lieu le 16 Mars 2021 à 11 heures précises dans la salle de la Commission Interne Passadon des Marchés de Ngong en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

14.1 Principaux critères éliminatoires:**14.1.1 Pièces administratives**

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; . .

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture

14.1.2 Expériences et personnel de L'entreprise

- La note technique inférieure au seuil minimal requis 09 oui sur 12 soit (70%);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.2 Offre du soumissionnaire

- Offre financière incomplète;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et dans le devis quantitatif et estimatif.
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture

des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
 - Références de l'Entreprise ;
 - Matériel et délai de livraison;
 - Capacité de financement ; La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)
- Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 09 oui sur 12 des réponses positives seront éligibles à l'analyse

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngong.

NGONG le 24 Février 2021

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE DOUME

DEMANDE DE COTATION *N°001/DC/C.DME/C/PM/2021 DU 01/03/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINSANTE - EXERCICE 2021 :

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
40 53107 661213 2811222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de l'exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériels médicaux dans certains Centres de Santé Intégrés de la Commune de DOUME, Département du Haut-Nyong. Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

N°LOT	LOCALITES	IMPUTATION	MONTANT TTC
1	CSI PAKI	40 53107 661213 2811222	8 000 000
2	CSI BAYONG	3 40 53107 661213 2811222	8 000 000

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent l'équipement en matériels médicaux dans certains Centres de Santé Intégrés de la Commune de DOUME

3. Cout Prévisionnel

lot 1: 8 000 000

lot 2: 8 000 000

4. Allotissement

N°LOT	LOCALITES	IMPUTATION	MONTANT TTC
1	CSI PAKI	40 53107 661213 2811222	8 000 000
2	CSI BAYONG	3 40 53107 661213 2811222	8 000 000

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINSANTE (BIP). EXERCICE 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de DOUME

8. Acquisition du Dossier

dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de DOUME.
d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 26/03/2021 à 09 heures, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune de DOUME et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° OOI/DC/C.DME/CIPM/2021 Du 01/03/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE DOUME, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST

(Préciser le(s) lot(s) sollicité(s))

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison

11. Cautionnement Provisoire

lot 1: 80 000

lot 2: 80 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit 80 000 (Quatre-vingt mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 26/03/2021 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DOUME siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie de DOUME.

14. Critères d'évaluation

A: Critères éliminatoires:

1. Absence de la caution de soumission;
2. Pièce administrative falsifiée;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
7. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation,

7.1 Critères de qualification:

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2017, 2018 et 2019..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison. Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

15. Attribution

À l'issue de la comparaison des offres financières, la lettre-commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

- 1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;
- 2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DOUME au numéro de téléphone 699540451/659093202.

BERTOUA le 1 Mars 2021

Le MAIRE

MPANS Giselle Rose

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**DECISION N °000330/D/MINFOPRA/SG/DAG DU 03 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION
N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM DU 15 JANVIER POUR LA RÉNOVATION DU
BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINFOPRA SUITE À L'INCENDIE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2020;

le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement

Vu Le décret n°2018/366 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu

Le Dossier de Consultation suivant l'autorisation N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM du 15 Janvier relatif à la rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation susvisée, ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie.	ETS SIFCAM	SiX (06) mois	199 937 293 (cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent trente-sept mille deux cent quatre- vingt treize) F CFA	Yaoundé

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique

et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés,

porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication de la présente

Décision, en vue de la souscription du projet Marché y relative.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**DECISION N °000331/D/MINFOPRA/SG/DAG DU 03 MARS 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION
N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM DU 15 JANVIER POUR LA RÉHABILITATION DES
RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET HYDRAULIQUE DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU
MINFOPRA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2020;

le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement

Vu Le décret n°2018/366 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu

Le Dossier de Consultation suivant l'autorisation N°000186/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6/EMM du 15 Janvier relatif à la rénovation du bâtiment principal du MINFOPRA suite à l'incendie;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
-------------	---------------	----------------------	---------------	---------------------

réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydraulique du bâtiment principal du MINFOPRA	GREENFIEL D GROUP SARL	SIX (06) mois	225 000 000 (Deux cent vingt-cinq millions) F CFA	Yaoundé
---	------------------------------	------------------	---	---------

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation susvisée, ainsi qu'il suit :

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet Marché y relative.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE BANGOU

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°08/AONO/CBGOU/ SG/CIPM-TBEC/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANDENKOP(ESPACE URBAIN) DANS LA COMMUNE DE BANGOU. EN PROCÉDURE D'URGENCE.
COMMUNIQUELE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :LES DISPOSITIONS DE LA DAO SUSMENTIONNÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

BANGOU le 2 Mars 2021

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUB/CIPM DU 05 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES NEUFS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1er: La Lettre Commande N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 du 29 Septembre 2020 pour la fourniture des équipements et matériels informatiques neufs à la Communauté Urbaine de Bafoussam, signée par la ladite Communauté Urbaine et les ETS TAFOGNE, est résiliée pour cause de défaillance du fournisseur à compter de la date de notification de la présente;

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BAFOUSSAM le 24 Février 2021

Le MAIRE

TAFAM Roger

COMMUNE DE BOURHA

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 DU 16/02/2021 POUR LA FOURNITURE DE NEUF CENT TRENTE CINQ (935) TABLES BANCS AU COMMUNE DE BOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget de l'exercice 2021, Le Maire de la Commune de Bourha {Autorité Contractante}, lance pour le compte de la Commune de BOURHA représentée par Monsieur le Maire de ladite Commune {Maître d'Ouvrage}, un avis de consultation pour la fourniture de Deux Cent quarante (935) tables bancs à la Commune de BOURHA dans le Département du Mayo-Tsanaga

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter regroupées en lot unique portent sur la fabrication de Neuf cent trente cinq (935) tables bancs à la Commune de BOURHA.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources de la Commune de BOURHA à travers le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2021.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux de confection et fourniture de tables bancs

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources de la Commune de BOURHA à travers le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au lancement des offres de la Commune de Bourha.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha à Bouitia, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quarante-cinq mille francs (45 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha (Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha), au plus tard le 11/03/2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

«Demande de Cotation N°003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021

Du 16/02/ 2021 pour la fabrication de neuf cent trente-cinq (935) tables bancs à la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

Financement : Budget d'Investissement Communal; Exercice 2021, ligne 222 210.

An'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de cinq cent soixante un mille (561 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de cinq cent soixante un mille (561 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 11/03/ 2021 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps et leur évaluation en Deux (02) étapes:

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire,
- 2^{ème} étape: Vérification des offres financières des entreprises

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1.1 • Critères éliminatoires**14.1.1.1 - Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- a) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des projets

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée administrativement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la Demande de Cotation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de Quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres

MAROUA le 12 Février 2021

Le MAIRE

TCHIKOUA

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**PORTANT MODIFICATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABAF3/CIPM/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE NGOUEUH-TOLUM
DEHDEUH-MBI-SEH JOUOUH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. EN
PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

BAFOUSSAM le 8 Février 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET
MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n°12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n°002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les correspondances n°0003-21/ADC/PCA/cm du 11 janvier 2021 et n°0010-21/ADC/PCA/cm du 17 février 2021 de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation, portant autorisation de gré à gré,

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative à l'acquisition des sièges pour les banques d'enregistrement (fourniture et montage de cent (100) sièges et accoudoirs) -Modèle SOKOA Gamme ALAIA- est attribuée à la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S -95, rue La Boétie 75008 Paris (FRANCE) Tél. : +331 43 47 33 00-** pour un montant TTC sans frais de douane et autres charges en **EURO 45 168** (Quarante-cinq mille cent soixante-huit euros) soit, **29 628 477 XAF** (Vingt-neuf millions six cent vingt- huit mille quatre cent soixante-dix-sept francs) **FCFA** pour un délai de livraison de **quatre (04) mois, Franco Transitaire FCA.**

ARTICLE 2 - Le Président de la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance n° 0011-21/ADC/PCA/cm du 17 février 2021 de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation portant autorisation de gré à gré ;

DECIDE :

ARTICLE 1—Le marché relatif à la gestion des déchets non dangereux dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA) S.A**, BP : 2172 Douala, Tél: 690 71 60 82, pour un montant de **cent soixante-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-douze mille deux (178 792 002) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze mois.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER ENOBITA (FIN CLOTURE GENERAL) – OBAN – LOUMA (5,8KM) ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YEGUE À YEGASSI.
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA
FINANCEMENT : BIP MINTP POUR LE LOT 1
ET MINADER POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 008/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 15 février 2021, pour les travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Réhabilitation du tronçon routier Enobita (fin cloture general) – Oban – Louma (5,8KM) - Lot N°2 : Construction d'un pont définitif sur la rivière Yegue à Yegassi., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC 16 (SEIZE) LAMPADAIRES SUR L'ITINÉRAIRE LYCÉE CLASSIQUE D'OKOLA – CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 15 février pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public en énergie solaire avec 16 (seize) lampadaires sur l'itinéraire Lycée Classique d'Okola – Centre Commercial d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA PHASE 1 - (UN BÂTIMENT R+1 POUR 20 BOUTIQUES, UNE BOULANGERIE, UN ESPACE DE RESTAURATION ET UN BLOC DE 04 TOILETTES), DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1^{er} février 2021, pour les travaux de construction du centre commercial d'Okola PHASE 1 - (un bâtiment r+1 pour 20 boutiques, une boulangerie, un espace de restauration et un bloc de 04 toilettes), Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE À NKOLESSONG ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE AU MARCHÉ DE LEBOUDI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1er février 2021, pour les travaux de construction des hangars en comptoirs de maçonnerie dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Construction d'un (01) hangar en comptoirs de maçonnerie à Nkolessong ; - Lot N°2 : Construction d'un (01) hangar en comptoirs de maçonnerie au marché de Leboudi., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLPOBLO ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER SOUS-PRÉFECTURE D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINADER POUR LE LOT 1 ET MINTP POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;

Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1^{er} février 2021, pour les travaux de construction de certains ouvrages hydrauliques dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la localité de Nkolpoblo - Lot N°2 : Construction d'une mini Adduction d'Eau Potable (AEP) au quartier Sous-préfecture d'Okola., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 01/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A :L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (13) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE (KONTCHA 10, KODJOLI 01, KOLOU 01, MAVO-KOUTINE 01) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES.
	Lire plutot Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CFA - PRUDENTIAL BENEFICIAI GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES.
	Lire plutot Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CFA - PRUDENTIAL BENEFICIAI GENERAL INSURANCE : - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A:L'ACQUISITION D'UNE CHALOUPE POUR LE FLEUVE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES.
	Lire plutot - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CPA ; - PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CMA DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES.
	Lire plutot Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CPA ; - PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX : TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE KONTCHA-DJOMBI LONGUE DE 15KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES.
	Lire plutot Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CPA ; - PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO. - Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA. II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES
	Lire plutot - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO. - Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 60 millions F CFA. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CPA; - PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.KTCHA/CIPM-KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO - Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA. II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES
	Lire plutot - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO. - Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 13 millions F CFA. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CPA; - PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01, 02, 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 février 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.
	Lire plutot - L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 février 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N°11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04,05,06/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 février 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.
	Lire plutot - L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 février 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo. Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DANS
LES LOCALITES DE KOUOPTAMO-CENTRE ET BANKOUOP DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO,
DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir l'Avis d'Appel d'Offres
	Lire plutôt voir additif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants : A/ Critères éliminatoires • Absence de caution de soumission ; • Fausses déclarations ou pièce falsifiée. • Document falsifié ou scanné. • Note technique < 70 %; • Absence d'un prix unitaire quantifié. B/ Critères essentiels • Références de l'entreprise dans les réalisations similaires; • Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ; • Présence d'une attestation de visite du site; • Attestation de surface financière • Qualité du personnel par lot postulé; • Moyens logistiques ; • Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ; • Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page. Principaux critères de qualification Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.
	Lire plutot voir additif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS FA COMMUNE DE
TONGA"EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

TONGA le 19 Février 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE KOUOPTAMO

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... portant modification des critères
	Lire plutôt voir critère sur le présent additif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir avis de la demande de cotation
	Lire plutot voir le devis estimatif de la Demande de Cotation

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA, PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EN PROCEDURE D'URGENCE Les travaux rassemblent les tâches suivantes : ● Travaux préparatoires - Etudes : ● Terrassement ; ● Maçonnerie en Fondation ; ● Maçonneries en élévation ● Travaux de charpente - Couverture: ● Menuiserie Métallique et Bois ; ● Travaux d'électricité ● Travaux de Plomberie sanitaire ; ● Revêtement /Peinture ● Voirie et Réseaux Divers (VRD).
	Lire plutôt voir additif en pièce jointe

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir Avis d'Appel d'Offres
	Lire plutot voir Devis estimatif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKAMICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA. LOTS 1, 2.3 ET 4 EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations

Au lieu de ...

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

LOTI :

Lot 100: TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS

Etudes et formulation du béton

Installation du chantier

Nivellement de la plate forme

Fouilles en puits

Fouilles en rigole

Remblai des fouilles

Couche de sable sous dallage

Lot 200 FONDATIONS

Béton de propreté dosé à 200 Kg/m³

Béton armé dosé à 350 Kg/m³ pour semelles et poteaux

Aggloméré plein de 20 x 20 x 40

Longrine en béton armé dosé à 350 Kg/m³

Lot 300: BETON ARME EN ELEVATION

Dallage du sol d'épaisseur e = 8cm dosé à 350 Kg/m³

Béton armé dosé à 350 Kg/m³ pour poteaux, linteaux, poutres et chaînage

Appui fenêtre en béton armé dosé à 350 Kg/m³

Lot 400: MAÇONNERIE

Mur en agglos creux de 15 x 20 x 40

Mur en agglos creux de 10 x 20 x 40

Rampe d'accès au vélo moteurs en béton

Claustres

Remplissage pour surélévation des placards

Paillasse en béton pour laboratoire et salle de soins

Lot 500 : ENDUITS

Enduit sur murs extérieurs

Enduit sur murs intérieurs

Lot 600 : FAUX PLAFONDS

Plafond en contre plaqué de 4 mm de (0,60 x 120cm)

Lot 700: REVETEMENTS SCELLES

Grès cérame antidérapant 1^{er} choix de 5 x 5 pour les sols humides

Faïence pour pièces humides et paillasse 1^{er} choix

Carreaux grès cérame antidérapant 1^{er} choix pour les sols secs

Lot 800 ; CHARPENTE-COUVERTURE

Bois dur pour charpente et pannes y compris toutes sujétions

Bardage en tôle Bac 6/10^{ème} Alu ou Alu zinc

Couverture en Tôle Bac 6/10^{ème} Alu ou Alu Zinc

Fourniture et pose de la tôle faîtière large de 50cm y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Plafond extérieur en tôle lisse

Plafond en contre plaqué 4mm de dimension (60cm x 120cm).

Lot 900 : METALLIQUE-VITRERIE

Porte pleine de 0,7 x 2,20: P11

Porte pleine de 0,7 x 2,20: P12

Porte pleine de 1,00 x 2,20: PPI

Fourniture et pose des Fenêtres en Alu en 03 panneaux

Fourniture et pose des Fenêtres en Alu pour salles d'eau en 2 panneaux

Placard de 0,80 x 1^0 en contre plaqué ép 0,19 y/c étagère
Grille antivol pour fenêtre y compris toiles moustiquaires.

Lot 1000: PEINTURE

Préparation des surfaces à peindre au tout prêt
Application de deux couches de PANTEX 800 sur mur intérieur
Application de deux couches de PANTEX 1300 sur mur extérieur
Application de deux couches de PANTEX 800 sur plafond
Application de la peinture à huile type glycéraphtalique sur menuiseries

Lot 1100: PLOMBERIE SANITAIRE

Fourniture et pose des gouttières y compris toutes sujétions
Réseau d'évacuation des EU/EV
Réseau enterré
Lavabo blanc
Bac à laver en béton armé, carrelé et placé sur un socle en béton dans la cours
Colonnes de douche
Robinet d'eau dans la cour posé sur un socle en béton
WC complet
Fosse septique pour 40 usagers y/ c
Puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard

Lot 1200:ELECTRICITE

Ceinture de terre
Liaisons équipotentielle
Coffret et tableaux
Interrupteurs y /c foureausage et câblage
Prises de courant 2P+T 16A y /c foureausage et câblage
Appliques sanitaires 2P+T + intr le GRAND 16A
Réglettes y/c foureausage et câblage
Hublots ronds étanches y/c foureausage et câblage
Point de raccordement au réseau existant

Lot 1300: V.R.D.

Construction des caniveaux en agglomérés de 10x20x40cm bourrés de béton ordinaire
Dallage extérieur tout autour du bâtiment.
Fourniture et pose des pavés y/c toutes sujétions

LOT 2 :

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente - Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Électricité ;
- Peinture.
- Aménagements - VRD ;

LOT3 :

Le projet en sa totalité comprend les tâches suivantes :
TRAVAUX PRELIMINAIRES-TERRASSEMENT
métallique et mur sous-bassement

FONDATIONS
BETON ARME EN ELEVATION
MAÇONNERIE
ENDUITS-CHAPES
CHARPENTE - COUVERTURE
MENUISERIE METALLIQUE
PEINTURE
ELECTRICITE (courants forts et faibles)
ASSAINISSEMENT
NETTOYAGE GENERAL

LOT 4;

FONDATIONS
BETON ARME EN ELEVATION
MAÇONNERIE
ENDUITS - CHAPES
CHARPENTE - COUVERTURE
MENUISERIE METALLIQUE
PEINTURE
ELECTRICITE (courants forts et faibles)
ASSAINISSEMENT

NETTOYAGE GENERAL

Prise en compte des aspects socio-environnementaux

Lire plutot

voir additif en pièce jointe

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

RECTIFICATIF 1 N° 1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 FEVRIER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES ET FOURCHES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 22 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NYAMBAKA

ADDITIF N° 01/A/CNY/CIPM /2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 01 /AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR L'ACHAT D'UNE BENNE ET DES ACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA LE MAIRE DE LA COMMUNE D NYAMBAKA INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES ' I>E LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DAO CI -DESSUS VISÉ :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Confère tableau pièces jointes
	Lire plutôt Confère tableau pièces jointes Par ailleurs la date de remise des offres et de dépouillement est fixée au 26/02/2021. Le reste sans changement. Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

NYAMBAKA le 20 Février 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE NYAMBAKA

ADDITIF N° 02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 PORTANT PROGRAMMATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE CERTAINES OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres		
Au lieu de ... n/a			
Lire plutot Les Avis d'Appel d'Offres ci-dessous, dont la date de dépouillement était initialement prévue pour le 05 Février 2021 à 14 heures, sont reprogrammés ainsi qu'il suit :			
N°	Référence de l'Avis d'Appel d'Offre	Date initiale d'ouverture des offres	Dispositions nouvelles
1	AAO n° 01 du 13 Janvier 2021, relatif à l'acquisition d'un camion benne et accessoires	05 Février 2021 à 14 heures	L'ouverture des offres est prévue pour le vendredi 26 Février 2021 à 14 heures
5	AAO n° 05 du 13 Janvier 2021, pour l'exécution des travaux routiers dans la Commune de Nyambaka	05 Février 2021 à 14 heures	L'ouverture des offres est prévue pour le vendredi 26 Février 2021 à 14 heures

NYAMBAKA le 20 Février 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE D'OKOLA

ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE;- LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le 25 février 2021 à 10 heures, heure locale revêtue de la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS. LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le 05 mars 2021 à 10 heures, heure locale revêtue de la mention suivante :

2	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : 330 000 (trois cent trente mille) francs CFA par lot. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

2 Recevabilité des Offres

Lire plutôt

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA par lot.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en une phase le **25 février 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

Lire plutôt

L'ouverture des offres se fera en une phase le **05 mars 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 11.1: Critères éliminatoires : a) Absence de la caution de soumission ; b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ; c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ; d) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : Ø Le Cahier des Clauses Administrative Particulières (CCAP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ; Ø Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ; Ø La liste du matériel avec copies certifiées conformes des Factures, certificats de vente ou d'achat, cartes grises, contrat de location en annexe ; Ø La liste du personnel avec en annexe pour chaque personnel, un CV signé et daté, ainsi qu'une copie certifiée conforme du diplôme, photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité, ainsi qu'une attestation délivrée par l'ONIC valide pour le Conducteur des travaux, et une Attestation de Disponibilité pour les 02 (deux) personnels. Ø La proposition technique et planning d'exécution datés, signés, cachetés avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ; Ø Le rapport de visite du site signé sur l'honneur avec les photos du site concerné, daté, cacheté et signé avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ; Ø Les références de l'entreprise comprenant les travaux similaires exécutés dans les trois dernières années ; Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du lot choisi. e) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ; f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : Ø Une soumission ; Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ; Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page. g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 21 critères sur 26. 11-2 : Critères essentiels : Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) critères essentiels ci-après : a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ; b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ; c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères ; d. Méthodologie sur six (06) critères ; e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur trois (03) critères ; f. Approvisionnement du chantier sur deux (02) critères ; g. Planning du chantier sur un (01) critère ; h. Présentation de l'offre sur deux (02) critères ; i. Capacité financière un (01) critère ; j. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur deux (02) critères. L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).
	Lire plutôt 11.1: Critères éliminatoires : g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 21 critères sur 26.

5	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

OKOLA le 22 Février 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE RURALE BITCHOUA.NORD-GABON
AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE
TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST"EN PROCÉDURE D'URGENCE"***

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

TONGA le 19 Février 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PUITSEQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A
GABON DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

TONGA le 19 Février 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLICSOLAIRE À TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

TONGA le 19 Février 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LA
COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

TONGA le 19 Février 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'EP GADA MAYO DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO - Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA. II- Compagnies d'assurances - CHANAS ASSURANCES ; - ACTIVA ASSURANCES
	Lire plutot - Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO. - Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 17 millions F CFA. II- Compagnies d'assurances - ACTIVA ASSURANCES ; - CHANAS ASSURANCES ; - CFA; - PRUDENTIAL BENEFICIAI GENERAL INSURANCE ; - ZENITHE INSURANCE, Le reste sans changement. Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE QUATRE SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DODEO (LOT 1) ET DE MAYO-DARLE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.
- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.

*

802	Murs extérieurs Pantex après impression à la chaux	m ²	14,6
-----	--	----------------	------

II- Compagnies d'assurances

- CHANAS ASSURANCES ;
- ACTIVA ASSURANCES.

Lire plutot

- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.
- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 18 millions F CFA.

*

802	Murs extérieurs Pantex après impression à la chaux	m ²	146,6
-----	--	----------------	-------

II- Compagnies d'assurances

- ACTIVA ASSURANCES ;
- CHANAS ASSURANCES ;
- CPA :
- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;
- ZENITHE INSURANCE.

Le reste sans changement.

Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

COMMUNE DE BIBEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021(EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Bibey « Maître d'ouvrage », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un abattoir équipé de rails aériens dans la Commune de Bibey, département du de la Haute Sanaga, Région du Centre.

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	construction d'un abattoir equipe de rails aerien	25 000 000	50 000	500 000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BIBEY

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations ci-après:

TRAVAUX CONSTRUCTION ABATTOIR

- - Lot 100 : Travaux préparatoires- terrassement;
- - Lot 200 : foundation ;
- - Lot 300 : Béton armé;
- - Lot 400 : Maçonnerie-élévation
- - Lot 500 : Enduit – chappe et divers
- -lot 600 : faux plafond
- -lot 700 : revêtement scellé
- -lot 800 : Charpente-Couverture ;
- - Lot 900 : Menuiseriebois
- -lot 1000: Menuisieriemétallique ;
- -lot 1100 : Peinture
- -lot 1200 : Electricité
- - Lot 1300 : Plomberie sanitaire ;
- - Lot 1400: Construction rail à viande ;
- - Lot 1500 : Assainissement
- -lot 1600 : Construction fosse purine.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience av

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP), **MINEPIA- exercice 2021.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables au babillard de la Commune de BIBEY dès publica

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu à la Mairie de Bibey, dès publication du présent avis, contre p dossier, à la Recette municipale de la Commune de Bibey.

7. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement Marchés Publics de la Mairie de Bibey au plus tard le 25 Février 2021 à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2021 DU 1^{er} FEVRIE
(En procédure d'urgence.)
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS DANS LA COMMUNE DE BIB

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'ex

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission Cinq **cent mille (500 000) f** administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service ém Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notammen

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **25 février 2021 à 12 heures**, heure locale dans la Salle des actes d faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Non atteinte d'au moins 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence de la caution de soumission
- Dossier de candidature incomplet ou non conforme
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.
- Offre technique incomplète

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procédure
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience)
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'ensemble des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés Publics, par voie écrite, téléphonique ou au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copie au Président de la République.

699 37 04 48.

COMMUNE DE MEIGANGA

ADDITIF N° 01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 , 02, 03 ET 04/C-MGA/CIPM/2021 DES 19 ET 20 JANVIER 2021 RESPECTIVEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE : - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE LOKOTI ; - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À NGASSIRI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... n/a

1 Objet

Lire plutot

Changement de date de dépouillement

Suite à l'Atelier d'échanges relatif à la gestion des Compétences transférées par le Ministère de l'Education de Base aux collectivités Territoriales Décentralisées auquel est convié le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés à Ngaoundéré les 23 et 24 février 2021,

Les dates de dépouillement des avis d'appel d'offre ci-dessus mentionnées, initialement prévues aux dates ci-dessus sont reportées ainsi qu'il suit :

N°	AVIS D'APPEL D'OFFRES	DATE DE DEPOUILLEMENT
01	AAO N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19-01-2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GARFA LIMBONA	04-03-2021
02	AAO N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19-01-2021 pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à NGASSIRI	
03	AAO N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19/01/2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI	05-03-2021
4	AAO N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 20-01-2021 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de LOKOTI	

Le reste sans changement

MEIGANGA le 19 Février 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE D'OBALA

**ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot le contenu dans le fichier d'orgine

OBALA le 23 Février 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'OBALA

**ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot le contenu dans le fichier d'origine

OBALA le 23 Février 2021

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE LOBO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CM/CIPL/2021 POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA
CONSTRUCTION DU STAGE MUNICIPAL DE LOBO, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

Les soumissionnaires de l'appel d'offres suscitée sont informés que les modifications ci-après seront portées à ladite procédure :

- Le rôle d'**Ingénieur du Marché** sera assuré en co-ingénierie par le Délégué Départemental du MINSEP et le Délégué Départemental de la Commune de Lobo. Les deux sont tous accrédités par le Maître d'Ouvrage pour le suivi et l'exécution du Marché. À cet effet il :
 - approuvent le projet d'exécution et les différentes modifications proposées par le cocontractant, ou par le Maître d'œuvre ;
 - s'assurent de la fonctionnalité du projet et de son adéquation aux objectifs fixés par le Maître d'ouvrage ;
 - assurent le contrôle de la qualité des prestations ;
 - vérifient et signent contradictoirement les attachements avec le cocontractant ;
 - supervisent les opérations préalables à la réception des travaux.
- Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Lobo, contre présentation d'une quittance remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** de la recette municipale de Lobo. Ce montant représente les honoraires. La quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original enregistré.
- Le Maître d'œuvre** est le Chef Service Technique de la Commune de Lobo. Il est chargé d'assurer la défense des intérêts de la Commune de Lobo, d'Ouvrage Délégué aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations objet du marché.
- Les enveloppes intérieures et extérieures :
 - a. Seront adressées à monsieur Le Maire de la Commune de Lobo à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
 - b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention "DEPOUILLEMENT".
- Nonobstant les dispositions de l'alinéa 26.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite retirer son offre de la Commune de Lobo, Autorité Contractante, pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF N°/COM-LOBO/CIPM/2021

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE DE FOOTBALL, EQUIPE D'UN GRADIN DANS LA COMMUNE DE LOBO

N° PRIX	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire
série 000 : INSTALLATIONS				
TM001	Installation de chantier	Ft	1	1 800 000
TM002	Amenée et repli du matériel	Ft	1	1 000 000
TM003	Piquetage pour l'aire de jeux	Ft	1	1 000 000
Sous - Total 000 INSTALLATIONS				
série 100 : TERRASSEMENT				
TM101	débroussaillage et désherbage de l'emprise	m²	10 800	
TM102	Décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30cm	m²	10 800	
TM110	Déblais de toute nature sur une épaisseur de 30 cm pour plate-forme avec évacuation	m3	2 240	3 000
TM111	Tissu perméable couche de sable	m3	-	5 000



Sous - Total 100 TERRASSEMENT				
	série 200: Aire de jeux, abords, couche drainante			
TM201	tracage de l'aire de jeux selon les normes prescrites	ft	1,00	700
TM203	Béton armé pour gradins pour 200 places de dimension 20x30m	m3	67,5	160
TMa204	charpente métallique composée de fermes et pannes y compris le boulonnage	m3	-	100 000
TMb204	Bois charpente assemble pour fermes y compris pointes et toutes sujétion	m3	12,0	150 000
TM205	Couverture Toles bac 6/10ème pour gradin	m²	450,0	7 500
Sous - Total 200				
	SERIE:300 PEINTURES			
TM301	Peinture anticorrosive sur des Goals	m²	100	3
TM302	Peinture à huile sur éléments métalliques	m²	100	3
Sous - Total 300 PEINTURES				
	Serie 400: EQUIPEMENTS			
TM401	Fournitures et pose des Goals	u	2	500
TM402	Fournitures et pose et filets	u	2	300
Sous - Total 400 EQUIPEMENTS				
	TOTAL HTVA			
	TVA (19,25%)			
	AIR (2,2%)			
	TOTAL TTC			

Arrêté le présent devis estimatif à la somme TTC de : **Quarante Millions (40 000 000) de Franc**

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**ADDITIF N°01/AD/DG/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ DU 10 FEVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF
DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot I –PIECE N°2 : Règlement Général de l'Avis d'Appel d'Offres (RGAO) Article 4 : Candidats admis à concourir 4.1. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les cocontractants, sous réserve des dispositions ci-après : a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement. b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : ● Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou ● Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre ; ● L'autorité contractante ou le maitre d'ouvrage possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation de marché publics. 19.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le Soumissionnaire :

i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou

ii. N'accepte pas la correction des erreurs en appli cation de l'article 32 du RGAO ; ou

b. Si le Soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 39 du RGAO ; ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 40 du RGAO ;

iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics

II –PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres (RPAO)

Article 6 : Dépôt et ouverture des offres

6.1 Remise des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels seront déposés en **un temps** contre récépissé sous plis fermés, au **Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFoot** au plus tard le **12 mars 2021 à 14 heures**.

6.2 Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 mars 2021 à 15 heures**, en un temps, à la salle de réunion du de l'ANAFoot en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Article 7 Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

7.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la date d'ouverture des plis
- Non satisfaction de 2/3 des critères essentiels ;
- Satisfaction à 2/3 des spécificités techniques ;

- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- de la non livraison des équipements sportifs d'au moins vingt-cinq (25) millions de francs CFA au cours des cinq (05) dernières années ; (1ère et dernière page de la lettre commande ou du marché + PV de réception) ;

- d'une Offre financière incomplète ;

- de l'absence d'une autorisation du fabricant ou un mandat de représentation au Cameroun

II –PIECE N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

ARTICLE 9 : TEXTES APPLICABLES

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. **1.** La Loi N° 2002/003 du 19 avril portant Code Général des Impôts ;
2. **2.** La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publique au Cameroun ;
3. **3.** La loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
4. **4.** Le Décret N°87/02 du 02 Janvier 1987 portant réglementation du service après-vente
5. **5.** Le Décret N°2013/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
6. **6.** Le Décret N°2013/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

1. **7.** Le Décret n°2018/66 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

1. **8.** L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Particulières ;
2. **9.** L'Arrêté n°143/CAB/PM du 29 Août 2007 mettant en vigueur les Dossiers Types d'Appels d'Offres pour les Marchés Publics ;
3. **10.** L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais de Dossiers d'Appels d'Offres ;
4. **11.** La Circulaire n°0003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion du changement des conditions économiques des Marchés Publics ;
5. **12.** La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités étatiques pour l'exercice 2021,
6. **13.** Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures et services mis en vigueur par l'Arrêté n° 0033/SG/PM du 13 Février 2007.
7. **14.** Les textes régissant les corps de métiers
8. **15.** Les normes en vigueur

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché sont applicables

ARTICLE 14 : LIEU ET MODE DE PAIEMENT

14.1. En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage au Fournisseur, dans les conditions indiquées dans le marché, le Fournisseur s'engage par les présentes à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

14.2. Les paiements s'effectueront au compte N° _____ ouvert au nom du Fournisseur dans les livres de la **Banque** _____.

14.3. Le Ministère des marchés publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture du présent du présent marché.

NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 23 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

COMMUNE D'ELIG MFOMO

ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2021 DU 22 FÉVRIER 2021 OBJET : AONO 1, 2, ET DC 01 DE LA COMMUNE D'ELIG MFOMO POUR- LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ELIG MFOMO.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les soumissionnaires des Appels d'Offres cités en marge sont informés que faisant suite à la lettre l'ARMP numéro 071/L/ARMP/CRRMP/CCR/CCRA/CSE/ETO/2021 du 22 février 2021, les modifications ci après seront portées à ces procédures : - Le dépôt des offres initialement prévu le 10 février 2021 se fera le 02 mars 2021 à 12h et l'ouverture des offres se fera le même jour à 13h ; - Le visa du MINMAP sera appliqué sur le décompte définitif ; - Les attributions du Maitre d'ouvrage et de l'autorité contractante sont les mêmes ; - Les frais de DAO sont payés à la commune d'Elig Mfomo ; - La durée de validité de la caution est 120 jours ; - L'ouverture des plis se fera en un temps ; - L'absence de la caution est un critère éliminatoire ; - Au lieu de dossier de consultation lire appel d'offre pour l'AONO 2 ; - Le RPAO paraphé sera dans l'offre technique ; - L'exigence des marques sera interdite dans la DC - Seuls les textes réglementaires dans les marchés publics seront appliqués. Le reste sans changement.

ELIG-MFOMO le 22 Février 2021

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°03/AONO/CA.BFMR7BIP MLNDUH/CIPM/2021 DU 04/02/2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... CADRE DU BORDEREAU DU PRIX UNITAIRE
	Lire plutot NOUVEAU CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES: VOIR PIECE JOINTE

BAFOUSSAM le 18 Février 2021

Le MAIRE

NGNANG Cyrille

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON
DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir ancien Avis de la DC
	Lire plutot voir la description des travaux sur l'additif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**RELATIVE A L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DESANTE INTEGRE DE NJITAPON,
DANSLA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... modifications de la désignation, du montant et de la caution
	Lire plutot confer Additif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON
DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 25 000 000 FCFA.
	Lire plutot 5-Coût prévisionnel : le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 22 000 000 FCFA

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

**RELATIVE A L'EAULPEMENTENMATERIEL MEDICAL AUCENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJITAPON,
DANS LA COMMUNEDE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... voir ancien Avis de la Demande de Cotation
	Lire plutot voir les quantités dans le présent additif en pièce jointe

KOUOPTAMO le 19 Février 2021

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL (LOT1 ET 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou anglais en six (06) exemplaires (un original et cinq copies. / marquées comme tel) devra parvenir au du Service des marches de la Commune de. Penka- Michel au plus tard le 24/02/2021 à 8 heures. Cette offre portera la mention suivante : « N°01/DC/C-PM/SG/SM/aPM/2021 DU 03 /02/2021_ POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24/02/2021 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) auprès de la commune de Penka- Michel.

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !